

BIOT INFOS

www.biot.fr /// trimestriel automne 2016

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

DOSSIER SPÉCIAL
LA PRÉVENTION
DES RISQUES MAJEURS

BIOT
la créative



Chers Biotoises et Biotois,

Il y a un an, un phénomène météorologique d'une rare violence marquera à jamais notre histoire. La commémoration de cet événement tragique fut l'occasion de nous rassembler en mémoire des victimes, des sinistrés, mais aussi en souvenir de l'exceptionnel élan de solidarité. Je vous remercie chaleureusement pour votre participation massive à ces moments

collectifs forts, essentiels à notre reconstruction et à la cohésion de notre communauté. Mais se reconstruire, c'est aussi acquérir et renforcer notre Culture du Risque. Nous devons considérer aujourd'hui, les risques naturels comme des réalités susceptibles de perturber notre vie. Ensemble, soyons solidaires et acteur de notre propre sauvegarde. Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs 2016 de la Ville de Biot (DICRIM) vous est présenté avec notre magazine municipal. Consultez-le, il vous aidera à préparer et à organiser votre autonomie en cas de crise.

Je sais par ailleurs les impatiences et le traumatisme des sinistrés, depuis la présentation du porter à connaissance de l'aléa inondation sur le territoire de Biot par les services de l'État. Soyez assurés que je me battrai jusqu'à ce qu'il nous soit proposé une cartographie des risques acceptable pour le patrimoine des Biotois et le développement de notre territoire. Avec toutes les convictions qui m'animent, je resterai vigilante sur ce dossier lorsqu'il sera étudié et serai des plus actives sur les discussions à venir, pour défendre plus que jamais nos intérêts auprès des services de l'Etat.

Cette période est aussi pour beaucoup de familles biotoises, le temps où chacun reprend son rythme de vie habituel : passée la rentrée scolaire, l'activité économique se poursuit, les chantiers avancent, les festivals se profilent pour animer notre ville... Des projets structurants avancent dans leur phase pré-travaux : l'agrandissement du cimetière de la Rine, l'aménagement du versant des Bâchettes. Cet automne, concernant ce projet, les travaux de démolition commenceront et le permis d'aménager sera déposé ; le choix de la maîtrise d'œuvre est prévu pour décembre 2016. Nous tenons les délais annoncés : début des travaux dans un peu plus d'un an !

Comme vous le savez aussi, le plan Vigipirate est aujourd'hui au cœur du dispositif national et le niveau "alerte attentat" s'applique dans les Alpes-Maritimes. Nous devons en effet faire face à une réelle menace et cette vérité s'est imposée à nous, notamment à Nice le 14 Juillet dernier. Dans ce contexte, il est de mon devoir d'appliquer avec le meilleur des discernements, les mesures de sécurité adaptées à l'organisation de manifestations et de les renforcer si nécessaire. J'ai ainsi choisi de maintenir la programmation événementielle dans ces conditions mais j'ai aussi annulé avec regret, l'après-midi festive d'Halloween, cette année, pour ces mêmes raisons. Cependant, nous aurons des moments pour nous retrouver, après les talentueuses représentations du Festival des Chœurs, les fêtes de fin d'année se préparent et je suis heureuse de pouvoir vous donner rendez-vous le 1er décembre pour le coup d'envoi des festivités avec l'ouverture du 1er volet de l'exposition 24 volets de Noël.

Biot se reconstruit, Biot avance, toujours dans le souhait d'être près de ses habitants. Je souhaite à toutes et à tous un très bel automne !


 Guilaine Debras
 Maire de Biot
 Vice-présidente de la CASA

SOMMAIRE

L'ACTU P.4

R(é)volution numérique à Biot
 Le point sur la couverture numérique
 Le service funéraire municipal
 Insertion sociale : Biot s'engage



TRIBUNE LIBRE P.11

TEXTO P.12

L'ARPE aide les jeunes diplômés

VU D'EN HAUT P.13

Les écoles publiques de Biot

CONSEIL MUNICIPAL P.14

Extension du cimetière de la Rine
 PCS



VOS QUARTIERS P.26

Changement d'adresse aux Issarts
 Travaux de sécurisation

SOCIÉTÉ P.32

Révision du règlement local de publicité
 L'Amicale biotoise des traditions

BIOT, LA CRÉATIVE P.40

Les conférences « La science pour tous » reprennent
 Gros succès pour les Nocturnes d'art 2016
 3^{ème} Festival des Chœurs
 En route vers les festivités de Noël

SPORT P.47

Un été entre vallons et montagnes
 Du Taï Chi à Biot

NOUVEAU À BIOT P.50

CONSEILS DE LECTURE ET CARNET P.51

AGENDA P.52



BUDGET 2016 DE LA COMMUNE P.16

Un budget maîtrisé

DOSSIER SPÉCIAL P.18

Culture et prévention du risque !
 Développer une conscience collective partagée

FOCUS P.25

Le mot des associations



MAGAZINE D'INFORMATION
 édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et
 de la rédaction
 Guilaine Debras, Maire de Biot

Conception / Infographie / Mise en page
 Magali Hynes

Rédaction
 Marylou Airaut, Natacha Poplineau, Stéphanie Profit

Contact : 04 92 91 55 95
 www.biot.fr - communication@biot.fr

Impression
 Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires
 N°ISSN : 1250-7415

Photos
 Nicolas Soquet, Istockphotos

Remerciements
 Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC® (forêts durablement gérées).

Le menu réactualisé permet d'accéder facilement aux rubriques du site.



en 1 clic



Le nouveau menu en 1 clic offre un accès direct et simplifié aux marchés publics, aux offres d'emploi, à l'espace famille Guppi, à l'inscription à la téléalerte, aux infos travaux et à la météo en temps réel.

(R)ÉVOLUTION NUMÉRIQUE À BIOT

La ville de Biot lance son nouveau site Internet : plus moderne, plus dynamique et plus intuitif, la navigation y est plus facile et agréable. L'ergonomie responsive s'adapte à tous les supports : smartphone, tablette et ordinateur. La page d'accueil est dédiée à l'actualité de la commune pour une vision d'ensemble des événements en cours et à venir. Plus visuel, il met en avant une information synthétique pour renseigner rapidement et efficacement le visiteur.

> **Nouveauté** : une rubrique spécialement dédiée à la culture du risque a été ajoutée, faisant du site un outil supplémentaire de prévention auprès du public.

LA PHILOSOPHIE

Biot.fr reprend la chartre graphique de la ville pour une uniformisation de ses supports d'information et de communication. Le bleu symbolise le calme, la sagesse et la liberté. Invitation au voyage et à la découverte, cette couleur a été choisie pour mettre en avant Biot où tout est encore possible et tous les projets sont réalisables. Couleur de la terre par excellence, le marron est doux, rassurant, il sécurise et apporte de la sérénité. Il rappelle l'argile, la silice ou la pierre à four utilisées depuis des générations par les artisans biotois. Autre priorité, l'accent est mis sur l'accessibilité, permettant aux personnes malvoyantes une navigation simplifiée avec un sélecteur de police et un bouton contraste pour une lisibilité adaptée.

RESTEZ CONNECTÉ !

La Ville de Biot est présente sur les réseaux sociaux.

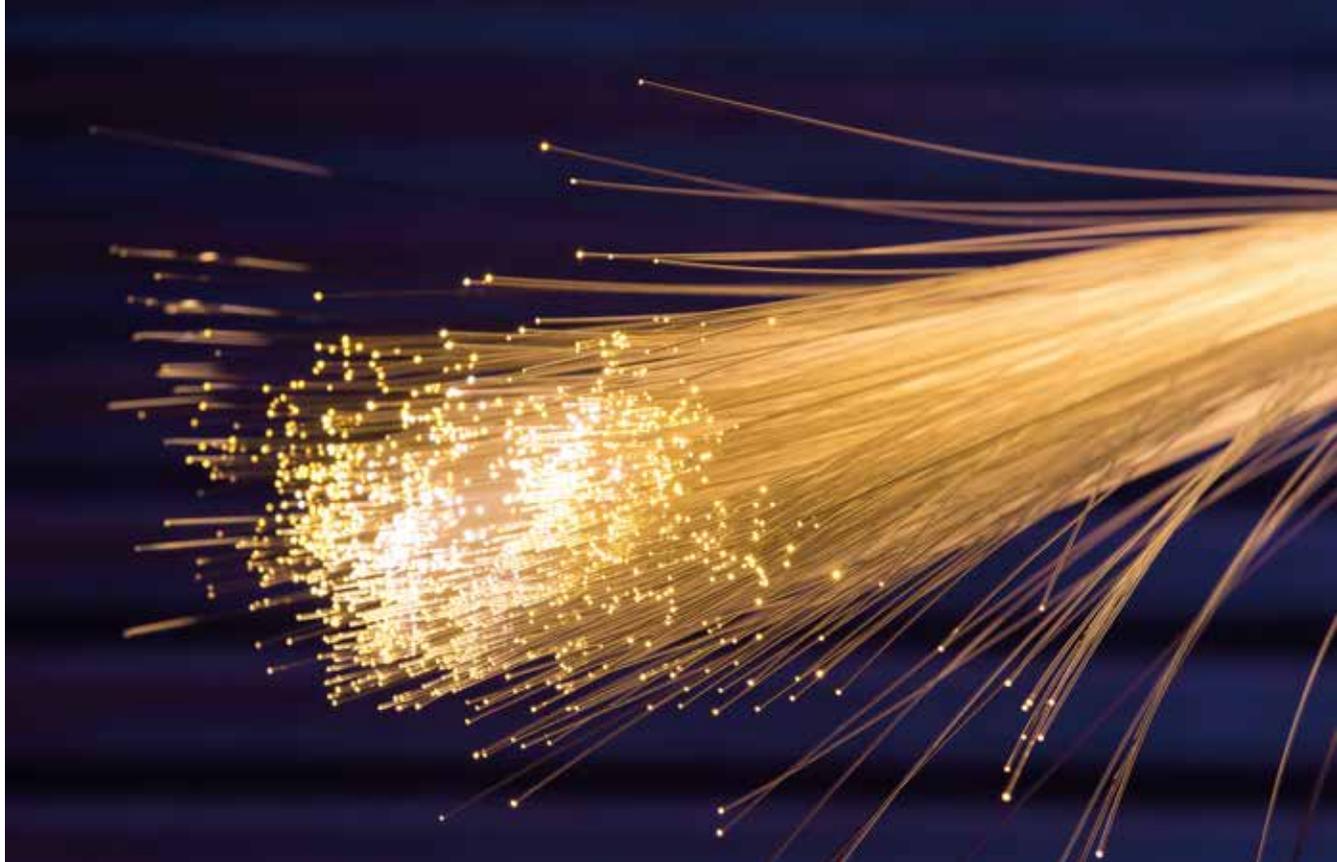
Abonnez-vous à @VilledeBiot sur Twitter et suivez la page Facebook Ville de Biot pour être informé des actualités municipales et événementielles de la Ville. Des pages « événement » sont créées pour les festivals et les manifestations? Vous y trouverez le descriptif, le programme détaillé et toutes les informations utiles.

Qui dit nouveau site, dit **Newsletter** ! Véritable dépêche, la nouvelle lettre d'information aux couleurs du site de la ville proposera un condensé plus riche des actualités et événements biotois à venir, grâce à des articles plus documentés.



Le menu de bas de page, accessible via les pictogrammes, propose un accès rapide et résumé des rubriques concernant le public ciblé : nouvel arrivant, parent, jeune, senior, touriste, entrepreneur, association, personne en situation de handicap.





LE POINT SUR LA COUVERTURE NUMÉRIQUE

Deux axes d'améliorations sont actuellement en cours d'examen par le Service Informatique Ville Numérique de la ville de Biot : la couverture des réseaux de téléphonie mobile et le déploiement de la fibre optique pour les particuliers, sujets sur lesquels les habitants sollicitent régulièrement la ville.

La couverture mobile et l'implantation de nouvelles antennes relais

Selon où vous vous trouvez sur le territoire de Biot, vous avez pu constater que le service mobile est inégal. Les quartiers des Clausonnes, de Saint Julien ou encore du Bois Fleuri ont clairement été identifiés avoir des faiblesses. Depuis Janvier 2016, la commune de Biot travaille en collaboration avec les principaux opérateurs nationaux afin d'améliorer la couverture mobile. « Sur le principe, l'objectif est d'identifier les zones de recherche puis de proposer aux opérateurs, des bâtiments ou terrains communaux pour déployer de nouvelles antennes relais dans l'unique intérêt général », explique Patrick Chagneau, adjoint à la Ville numérique.

Dans un contexte où la connectivité est synonyme de modernité et de dynamisme, soulignons que la commune est aussi soucieuse des nuisances électroma-

gnétiques et visuelles que les antennes relais peuvent produire. Sachez que sur simple demande auprès de la mairie, vous pouvez gratuitement demander une mesure de votre exposition aux champs électromagnétiques.

Concernant la pollution visuelle, là encore, la volonté de la ville est de déployer des antennes mutualisées multi-opérateurs afin d'éviter au maximum d'entacher le joli décor biotois.

Le déploiement de la fibre optique pour les particuliers.

Sur ce sujet également, certains quartiers de Biot sont particulièrement défavorisés avec une couverture internet nettement en dessous des débits attendus. Le déploiement de la fibre optique pour les particuliers (FTTH*) est donc une perspective très attendue.

La société Orange débutera les travaux

dès 2017 et prévoit une couverture totale de la commune en 2020. À ce jour, aucun planning de développement n'a été diffusé par l'opérateur. Il est donc impossible de savoir quel quartier aura "la chance" d'être équipé en premier. La municipalité en prendra connaissance début 2017 et sera en mesure de vous communiquer les détails à ce moment-là.

Testez l'éligibilité de votre ligne internet :

<http://boutique.orange.fr/eligibilite>
Tenez-vous au courant de l'arrivée de la fibre : <http://interetfibre.orange.fr>

Restez connecté !

* FTTH : acronyme anglais de « Fiber To The Home » que l'on peut traduire en français par "fibre jusqu'au domicile"



LE NUMÉRIQUE EN FÊTE

25 ANS AU CŒUR DE L'INNOVATION ! C'EST CE QUE VIENT DE FÊTER L'ASSOCIATION TELECOM VALLEY.

Forte de 150 adhérents, représentant 18 000 salariés et 40 000 étudiants, Telecom Valley anime depuis 25 ans l'écosystème du numérique Azuréen. L'association est structurée en commissions thématiques et projets, pilotés par des bénévoles qui fédèrent les communautés m-Tourisme, Open source, Emploi et Formation, Entrepreneuriat étudiant (Challenge Jeunes Pousses), Innovation, Agilité-Qualité, Cloud et sécurité de l'information, Prototypage rapide, vulgarisation scientifique (SophiaConf) et technique (SoFab-FabLab).

SOPHIACONF 2016 : UNE 7^{ÈME} ÉDITION RECORD

1700 inscrits, des pépites azuréennes, des poids lourds internationaux et des académies réunis pour 4 soirs dédiés à l'Open source, aux objets connectés & services... SophiaConf bat tous les records depuis sa création il y a 7 ans et confirme de nouveau sa place d'événement majeur de l'animation de la communauté numérique en PACA.

RAPPEL ÉLECTIONS

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT POUR VOTER EN 2017 !

Pour voter en 2017, il faut être inscrit sur la liste électorale avant le 31 décembre 2016. Cette inscription vous permet de recevoir votre carte d'électeur, sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote. Rendez-vous dans votre mairie avant la date butoir muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (factures de téléphone fixe ou d'électricité, avis d'imposition, quittance de



loyer...) ou connectez vous sur www.service-public.fr.

RENSEIGNEMENTS :

Mairie principale, service élections : 04 92 91 55 80 ou Mairie annexe : 04 92 90 49 10

Erratum

Au cœur du dossier patrimoine, dans l'article "Biot côté nature" page 20 du *Biot Infos* été 2016, une erreur s'est glissée. En effet le dôme de Biot n'est pas « la partie immergée d'un ancien volcan datant de l'ère tertiaire » mais il est « composé de retombées de cendres et bombes volcaniques issus d'un volcan localisé au large d'Antibes, il y a 27 millions d'années ». Merci à Pascal Torelli président de l'Aseb-Am pour son œil averti.

SERVICE FUNÉRAIRE MUNICIPAL

La ville de Biot s'est dotée d'un service funéraire municipal, opérationnel depuis octobre 2016, pour offrir aux habitants un service de proximité dans le respect, l'accompagnement et l'aide à la famille endeuillée. Un conseiller funéraire est à votre écoute. Il vous accueille et assure pour vous l'organisation complète des obsèques.

> Plus d'infos sur : www.biot.fr ou funeraire@biot.fr ou 04 92 91 22 65

INSERTION SOCIALE : BIOT S'ENGAGE !

Désireuse de se lancer dans une démarche durable et responsable de l'achat public, la ville de Biot s'engage dans l'insertion sociale via les marchés publics et notamment ceux de travaux.



L'engagement de la Ville de Biot a débuté par une délibération actant l'accompagnement de la commune par le PLAN LOCAL INSERTION EMPLOIS (PLIE) de la CASA* pour la mise en place des clauses d'insertion sociales dans les marchés à venir.

Concrètement, quand la municipalité lance un marché de travaux, l'entreprise sélectionnée s'engage à réserver une part des heures de travail générées par le marché public à des personnes en parcours d'insertion. L'objectif est de favoriser le retour à l'activité des demandeurs d'emploi du territoire.

3 solutions pour l'entreprise désireuse de répondre à l'appel d'offre :

- une embauche directe de salariés en insertion
- une mise à disposition de salariés par le PLIE
- une sous-traitance pour partie

Le PLIE : un facilitateur au service des entreprises

Le PLIE, en tant que facilitateur d'insertion, est la structure « ressources » du territoire de la CASA. Il est mandaté pour développer une politique de création d'emplois, et la commande publique est un vecteur

fort de progrès social. Ainsi, le PLIE créera une fiche de poste incluant le nombre d'heures travaillées par la personne en situation d'insertion professionnelle pour la réalisation des travaux. Cette fiche sera communiquée à l'ensemble de son réseau associatif afin de trouver le profil idéal.

Avec un interlocuteur unique en la personne de Mme Girardot (cf. coordonnées ci-après), le PLIE se veut une véritable interface de conseil et d'assistance technique entre les acheteurs publics, les entreprises et les professionnels de l'insertion.

Le premier marché biotois : la rénovation de la Chapelle Saint Roch

Pour ce premier marché, c'est la société SMBR qui a été retenue pour réaliser les travaux. Cette dernière est allée au-delà de la préconisation municipale en proposant un emploi de 65 h en toiture et 15h en décoration soit un total de 80 heures, ce qui couvrira tout le mois de Novembre. Le PLIE est actuellement en phase de recrutement pour trouver la personne intéressée par la rénovation de monument historique et le travail de la pierre. Si cela vous intéresse contactez directement le PLIE.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à Pole emploi depuis plus de 12 mois
- Les demandeurs d'emplois de plus de 50 ans
- Les allocataires du RSA demandeurs d'emploi
- Les personnes reconnues travailleurs handicapés et les bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Les jeunes ayant un faible niveau de qualification ou sans expérience professionnelle
- La personne prise en charge dans le dispositif de l'insertion par l'activité économique ou les personnes employées dans les GEIQ (groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification).

Que vous soyez une entreprise désireuse de recruter ou si vous êtes éligible (cf. conditions ci-dessus), motivé et intéressé par ce genre de chantier, faites-vous connaître auprès du PLIE. La Ville de Biot assure aussi la mise en relation du titulaire du marché et du PLIE avant le début des prestations.

PLAN LOCAL INSERTION EMPLOIS (PLIE)

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Isabelle GIRARDOT
Tél. 04 89 87 71 37
Mail : i.girardot@agglo-casa.fr
Les Genets - 449 route des cretes - BP 43 - 06901 SOPHIA ANTIPOLIS

TRANSPORT

PRÉ-RÉSERVER ICILÀ PAR INTERNET, C'EST POSSIBLE !



Icilà d'Envibus est le service de transports collectifs à la demande (de la CASA). Souple, pratique et économique (1€), il n'y a pas d'itinéraires fixes, ni d'horaires

précis. Un(e) opérateur(ice) planifie les trajets pour offrir une solution de transport à chaque voyageur.

Nouveau : vous pouvez désormais pré-réserver en ligne, sur www.envibus.fr/icila.html.

Attention : pas de demande traitée pour le jour même mais uniquement pour la semaine en cours et la suivante. Notez que seul l'e-mail de confirmation validera la réservation (dans les 24 heures pour les demandes effectuées du mardi au vendredi inclus ; dans les 48h pour celles effectuées du samedi au lundi inclus).

Rappel : par téléphone du lundi au vendredi, 6h30-19h, et le samedi, 9h-12h puis 14h-17h30 (sauf jours fériés) au 04 92 19 76 33.

Pour annuler, une seule adresse : annulationicila@agglo-casa.fr.

BON À SAVOIR : L'ALERTE E-MAIL

Connectez-vous sur envibus.fr et activez l'alerte e-mail pour être informé des perturbations sur vos lignes favorites.

L'INNOVATION NUMÉRIQUE : LA CLÉ DU SUCCÈS DES TRANSPORTS EN COMMUN ?

Malgré les embouteillages et la pollution, la voiture individuelle reste le choix privilégié de déplacement des français. Transdev* a mené une étude pour comprendre ce qui ferait changer les habitudes en terme de transports en commun. Résultats :

1- une appli fonctionnelle et complète avec des informations claires et fiables

sur les lignes et les perturbations
2- des transports connectés au Wifi, 3G, 4G... pour optimiser son temps
3- un maximum de services numériques annexes : gérer son voyage en amont, affichage GPS en temps réel, paiement par smartphone, jeux ou lectures pour égayer un trajet

En 2016, le transport sera « augmenté » !

Et Sophia-Antipolis n'est pas en reste. Le projet Bus-Tram se veut clairement dans cette démarche. Et même si aujourd'hui, les applis ne proposent pas encore l'ensemble des souhaits des utilisateurs, Sophia Way commence à s'en rapprocher...

* Transdev conçoit, met en œuvre et exploite des dispositifs de transports.



SOPHIA WAYS, L'APPLI À AVOIR

Téléchargez gratuitement l'appli Sophia ways pour se déplacer en toute tranquillité et rester connecté avec Sophia-Antipolis. Découvrez les lignes de bus qui mènent à Sophia, localisez sur une carte toutes les entreprises, suivez l'actualité et les événements importants, soyez alerté en temps réel des intempéries et incidents de circulation et enfin, tchattez avec vos amis et collègues.

3^{ÈME} FESTIVAL DE L'INNOVATION ÉCOCITOYENNE

LES SOUFFLEURS D'AVENIR 2017

APPEL À PARTICIPATION

La ville de Biot organisera la 3^{ème} édition du « Festival de l'innovation écocitoyenne - SOUFFLEURS D'AVENIR » du 19 au 21 Mai 2017. Lors de cet événement, les actions éco-responsables et les démarches de développement durable sont mises en avant pour favoriser l'engagement de tous envers une transition écologique. Véritable plateforme de solutions locales, cette manifestation est un espace de rencontres et d'échanges pour faire émerger de nouvelles initiatives positives et concrètes en faveur d'un avenir durable.

Vous êtes une association, une entreprise, une collectivité, un établissement scolaire ou un particulier ; vous souhaitez partager vos idées ou proposer des ateliers sur la transition écologique pour le partager avec le plus grand nombre ? Vous souhaitez devenir partenaire du Festival de l'innovation écocitoyenne ? Cette année, un appel à participation est lancé et les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 novembre 2016.

Retrouvez toutes les modalités de candidature sur biot.fr



CONCOURS DE TEXTES COURTS : *Le phœnix qui renaît des flots*

L'association « Les Passeurs de Livres » en collaboration avec la Ville de Biot organise un concours de textes courts sur le thème « le Phœnix qui renaît des flots ». Lancé lors de la deuxième édition des « Souffleurs d'Avenir-Festival de l'innovation écocitoyenne » dans le cadre de la thématique

« Risques et résilience naturelle », le concours est ouvert aux candidats francophones à partir de 10 ans. Une participation de 7€ est à régler. Le concours sera clôturé le 31 décembre 2016 à minuit, le cachet de la poste faisant foi. Les lauréats verront leurs textes publiés dans un ouvrage collectif édité

par les « éditions Riquetti » partenaire de l'association. Les gagnants seront informés par mail le 12 février 2017.

Pour participer, téléchargez les modalités et le règlement sur biot.fr.

BÂCHETTES

DÉMOLITION DE LA MAISON LOIZEAU

Avant la Toussaint aura lieu la démolition de la maison *Loizeau* qui abritait en son temps la police municipale biotoise ainsi que l'espace multimédia. Cette démolition intervient dans le cadre de l'aménagement du versant des bâchettes. Le projet vous intéresse ? Venez découvrir les plans architecturaux, exposés dans les halls des 2 mairies (principale et annexe).

> Plus d'infos sur biot.fr

Tribunes libres

LIGNE NOUVELLE PACA : MOBILISONS-NOUS !

Depuis le mois dernier, la concertation publique a commencé pour le projet de Ligne Nouvelle PACA. Ce projet, initié voici plus de 13 ans, connaît, depuis fin 2015, une accélération certaine.

Vous le savez, notre équipe municipale est résolument contre le passage de cette voie sur Biot, comme cela nous l'est imposé. Nous avons voté le 18 Mai 2016 en Conseil Municipal une motion qui le dit et l'explique clairement.

En résumé : un tronçon de 24 km au travers de la CASA, des travaux estimés à 4,2 milliards d'€, aucun gain de temps entre Nice et Marseille ! Où est l'intérêt général ? Où est la bonne utilisation de l'argent public ? Et que dire de la concertation ? La concertation dite « des élus » s'est résumée à une réunion où on nous a présenté 3 tracés qui traversent Biot, dont 2 ont un impact aérien très grave pour

la commune. Enfin, on nous présente la LN PACA comme un TER qui serait la solution à tous les embouteillages, un TER qui a tout d'un TGV. De qui se moque-t-on ?

Faisant suite à celle de Biot, la CASA a voté le 26 septembre une motion avec « d'extrêmes réserves » sur ce projet pour les raisons similaires, pointant son impact sur le territoire biotois. Nous sommes très touchés de cette solidarité communautaire.

Pourtant, soyons réalistes. Quel est le pouvoir des élus locaux et du Maire de Biot face à l'État et aux « grandes » collectivités territoriales telles que le Département, la Région ? Tous financeurs du projet, quel que soit leur bord politique, ils sont tous résolus à faire aboutir ce projet. Le pot de terre face au pot de fer ? Oui et non.

Et c'est là que vous interve-

nez. La mobilisation citoyenne alliée aux élus locaux peut déplacer des montagnes. Les exemples sont nombreux. Dans le Var, les agriculteurs et leurs tracteurs ont fait reporter le projet LN PACA en 2050. A Biot, les associations de parents d'élèves ont obtenu le recul de l'Éducation Nationale sur des fermetures de classes. Rappelons-nous les victoires des associations dans la lutte contre la décharge du Jas de Madame.

Concernant le projet Ligne Nouvelle, un collectif de 14 associations s'est formé, il est présenté dans ce magazine. La mobilisation citoyenne est indispensable. 22 élus seuls (nous ne connaissons toujours pas la position de l'opposition qui avait quitté le Conseil Municipal le jour du vote de la motion) ne peuvent pas grand chose à part s'opposer franchement. 22 élus et 10000 habitants c'est autre chose.

Il s'agit de l'avenir de Biot, de nos biens immobiliers mais aussi de notre bien commun : notre territoire, exceptionnel et préservé, notre qualité de vie et celle des générations à venir. Il y va aussi de la bonne utilisation de l'argent public.

Notre équipe est plus que jamais mobilisée pour obtenir que ce projet soit totalement revu. Nous refusons ce qui nous est imposé aujourd'hui. Nous vous appelons à soutenir cette action qui nous concerne tous.

Consultez régulièrement biot.fr pour vous tenir informés. Prochaine échéance : Madame le Maire a demandé une réunion publique à SNCF Réseau dans le cadre de la concertation. Elle aura lieu le 9 novembre à la Salle Gilardi.

L'équipe « Biot réunie avec Guilaïne Debras »



"Tristesse et colère !"

L'été est terminé. Ces mois symboles de vacances ont été cruellement et lourdement endeuillés par la barbarie à Nice et à Saint-Etienne-du-Rouvray. Nos pensées vont vers les victimes et leur famille. Notre tristesse est grande et notre colère immense. Dans cette épreuve nationale, il nous faut lutter tous ensemble contre l'obscurantisme, et ne pas nous tromper de combat.

Conforter le mieux vivre ensemble et améliorer la qualité de vie à Biot constituent également notre priorité. Nous sommes inquiets sur l'impact de la future ligne nou-

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

velle Provence Cote d'Azur. Les habitants seront invités dès cet automne, à donner leur avis sur le tracé et les gares à venir, et nous espérons que la municipalité aura su anticiper un inimaginable chaos environnemental, en excluant tout passage aérien. La révision du plan de prévention des risques inondations élaboré par les services de l'état en collaboration avec la mairie est un autre sujet d'inquiétude et il semblerait qu'une très large zone du territoire biotois bascule en zone rouge. Pour les sinistrés, la double peine est à l'horizon, ils seront très à l'écoute des mesures qui seront prises pour

les protéger et non pas les enfoncer davantage. Que dire des bornes de la rue St Sébastien ? Elles font toujours parler d'elles et sont déjà responsables de plusieurs accidents et de la déception des habitants du village. Enfin, nous vous donnons rendez-vous les 20 et 27 novembre prochains pour les Primaires Présidentielles de la droite et du centre que nous organisons. Vous trouverez toutes les infos sur le site jeanpierredermi.fr

Jean-Pierre Dermit et l'équipe "Restons forts pour Biot". www.jeanpierredermi.fr

TRÈS BIEN

32 ! C'est le nombre de bacheliers biotois qui ont obtenu la MENTION TRÈS BIEN au baccalauréat cuvée 2016. Félicitations à tous !

Pour la commémoration du 72^{ème} anniversaire de la Libération de Biot, le 24 août dernier, Guilaine Debras, Maire de Biot a souhaité mettre à l'honneur les jeunes bacheliers "mention très bien" en les invitant à se rappeler du passé pour mieux construire l'avenir. « Pour le devoir de mémoire, pour nos aïeux qui se sont battus, pour défendre les valeurs démocratiques et humanistes de notre République - encore et toujours attaquées- nous nous devons de transmettre sans compter aux jeunes gé-



érations ! », appuie Guilaine Debras dans son discours.

3 jeunes filles étaient présentes ce jour là :

- Maelle Deligny : BAC S (CIV), part étudier les sciences au Canada
- Alice Marchal : BAC S (CIV), intègre l'école de commerce Edhec à Nice.

- Léa Martinez (tenue noire) : BAC S (lycée horticole), intègre le conservatoire de théâtre de Montpellier pour devenir comédienne.

P.s : rappelons que la mention très bien est obtenue à partir d'une moyenne générale de 16/20.

L'ARPE AIDE LES JEUNES DIPLÔMÉS !

Vous avez moins de 28 ans, peu de ressources, vous êtes jeunes diplômés et vous recherchez votre premier emploi ? Vous pouvez peut-être bénéficier de l'Aide à la Recherche du Premier Emploi (ARPE) pendant 4 mois ! N'attendez pas. Vous avez 4 mois après l'obtention de votre diplôme pour faire une demande. Votre chef d'établissement ou le CROUS peuvent vous aider.

Connectez-vous sur les portails :

- www.education.gouv.fr/arpe pour les diplômés et apprentis de lycée professionnel, technologie ou agricole
- www.etudiant.gouv.fr, rubrique messervices.etudiant.gouv.fr pour les diplômés du supérieur, par la voie universitaire ou l'apprentissage

Toutes les informations utiles à la préparation de votre dossier (démarches, documents à fournir, liste des diplômes concernés) sont disponibles sur www.gouvernement.gouv.fr/arpe

CARTE LOL 16/25 : S'ÉCLATER SANS EXPLOSER SON BUDGET

Cette carte **gratuite** permet de bénéficier de réductions sur la culture, le sport et les loisirs du territoire de la CASA : cinéma, piscine et théâtre (dont Anthéa), complexe aquatique Nautipolis, accrobranche à Villeneuve Loubet, matchs de basket des Sharks d'Antibes, Marineland et Aquasplash, manifestations et expositions diverses...

Pour y prétendre, il suffit de résider (ou d'avoir un parent résidant), d'étudier, d'être en formation ou de travailler sur l'une des communes de la CASA et, d'être âgé de 16 à 25 ans.

Comment obtenir la carte ?

Téléchargez le formulaire sur www.lol1625.fr et remettez-le à la mairie ou la mission locale en y joignant photo, carte d'identité et justificatif de domicile.

Restez connecté aux bons plans en suivant le Facebook « lol1625 »



Vue d'en HAUT

LES ÉCOLES PUBLIQUES DE BIOT

Biot, commune d'environ 10 000 habitants, compte 4 écoles publiques sur son territoire. L'école du Moulin Neuf, l'école Eugène Olivari et les deux écoles du village, Saint Roch et Paul Langevin.

École du Moulin Neuf
Localisation : 880 route d'Antibes (à proximité du Golf de Biot)
Maternelle
 - 5 classes
 - Enfants scolarisés : 118
Élémentaire
 - 8 classes
 - Enfants scolarisés : 211

École Eugène Olivari
Localisation : 40 avenue Saint Philippe (au cœur de Sophia-Antipolis)
Maternelle
 - 3 classes
 - Enfants scolarisés : 83
Élémentaire
 - 7 classes
 - Enfants scolarisés : 187

École Saint Roch
Localisation : au cœur du village. Calade Saint Roch pour la maternelle (Le chemin Neuf), calade Saint Roch pour l'élémentaire
Maternelle
 - 5 classes
 - Enfants scolarisés : 123
Élémentaire
 - 4 classes
 - Enfants scolarisés : 98

École Paul Langevin
Localisation : au cœur du village. Place Saint Éloi
Élémentaire
 - 4 classes
 - Enfants scolarisés : 95

TOTAL : 915 élèves scolarisés

> Tout savoir sur les écoles de Biot, rendez-vous sur biot.fr rubrique en 1 clic / espace famille (Gupii)

S'asseoir 5 mn sur un banc avec Guit'(1)



Guit', « vraie » biotoise, a passé 33 ans en tant que « cuisinière de la cantine » alors avé son accent chantant, elle a bien voulu nous raconter l'histoire de la première école de Biot.

« Attends, je te raconte... D'abord l'école des filles se faisait ici, là même où vous écrivez le Biot Infos*. Regarde c'est encore inscrit sur la porte « ET NUNC ERUDITE R.F.1885 » cela signifie « ET MAINTENANT, INSTRUISEZ-VOUS ». Donc depuis 1885 les filles étaient ici et les garçons étaient au village, derrière l'église. Puis dans les années 50, suite à des problèmes d'hygiène, le docteur Carpentier - qui était aussi le Maire de Biot - s'inquiétait pour la santé des enfants. Il a racheté à l'héritière Bellangier son terrain et y fit construire la première grande école de Biot, qui deviendra plus tard mixte ! Elle a été inaugurée en 1953 et on lui a donné le nom de Paul Langevin, en hommage au grand physicien. Devenue trop petite, les enfants ont été à nouveau éparpillés dans des locaux temporaires ! Mais cela ne pouvait plus durer et c'est là qu'eut lieu la construction de la grande école Saint Roch ! De mémoire c'était vers 1973 je crois. Tu veux savoir quoi d'autres ? »...

« Quelques anecdotes peut-être ? »

« Holalalaaa, j'en ai des milliers des anecdotes ! J'ai toujours pratiqué mon métier avec conscience, j'adorais tous les enfants. Je travaillais dur, pas une minute de libre mais je ne regrette rien. Quels garnements ! Tiens, leur blague favorite était de m'inciser en cachette le sac de patates. Et quand je le prenais hoplà toutes les patates se déversaient sous le préau ! Et ils riaient, ils riaient... Mais mon plus beau souvenir, ça reste Noël. Leurs yeux brillaient tellement devant le bon repas et les jouets de Noël. C'était magique ! ».

* Grande porte en bois sur le parvis de la mairie principale-NDLD

(1)Guit' = Marguerite Leone

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS À LA LOUPE

EXTENSION DU CIMETIÈRE DE LA RINE

Une nouvelle dimension architecturale et une meilleure capacité d'accueil.



© Photo Agence Guillermin



© Photo Agence Guillermin



© Photo Agence Guillermin

Agrandir un cimetière est l'occasion de réfléchir à l'aménagement global du site auquel il est bien souvent reproché, son uniformité minérale et sa grisaille monotone. Le travail de réflexion mené en amont par le cabinet d'architecte paysagiste Guillermin, portera ainsi sur la dimension architecturale et végétale du cimetière, la superficie occupée par les tombes et l'amélioration de la capacité d'accueil dans le même temps. 5646 m² de terrain jouxtant l'actuel lieu d'inhumation sera aménagé « *Face à l'urgence, l'évidence prime : 1024 places vont être créées. Sachant qu'en moyenne 100 décès surviennent chaque année et que les places en pleine terre manquent, il fallait*

agir ! » Guy Anastile, adjoint au Cadre de vie, aux Travaux et à la Mémoire Nationale.

Un nouvel espace est dessiné où les cases de columbarium (201 emplacements) réparties dans quatre placettes différentes, les places d'inhumation en pleine terre (900) et les 44 caveaux de deux places se côtoieront en pleine harmonie. L'aspect paysager sera placé au cœur de cet aménagement avec la présence de nouvelles végétations : arbres de hautes futaies, cyprès et oliviers.

La fluidité de la circulation sera garantie via la voie d'accès de la résidence des jardins d'Isis plus accessible et dont la partie basse fait l'objet actuellement d'un acte

d'acquisition par la commune. La création d'une voie intérieure à double sens améliorera la giration, et la voie de service sera maintenue sur la RD4. L'accès sera éclairé en période nocturne, un trottoir pour faciliter le cheminement piéton ainsi que dix-huit places de parking seront créés. Enfin, un nouvel espace bâti marquera l'entrée dédiée aux inhumations avec un parvis d'accueil, un bureau, des sanitaires publics, un dépôt et une aire couverte et protégée pour les derniers recueils.

« *Les travaux du projet d'extension du cimetière de la Rine vont débuter en janvier 2017 pour une durée de 10 mois. La rénovation du cimetière existant estimée à 500 000 euros fera l'objet d'une phase de réhabilitation ultérieurement. Cependant dans le cadre des travaux du nouveau cimetière, le traitement des ruissellements des eaux de pluie sera intégré au projet pour limiter les infiltrations d'eau sur les murs existants* » précise Jean-Pierre Lagardette Responsable Etudes Travaux Superstructures et Logistique.

Coût prévisionnel de l'opération :
2 096 574 euros TTC

- Durée du chantier : 10 mois de travaux
- Début du chantier : Janvier 2017
- Date de livraison : Octobre 2017

RÉVISION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Un document évolutif régulièrement suivi et révisé à Biot

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est conçu à l'échelle communale pour planifier les opérations des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population et demeure un outil complémentaire au dispositif ORSEC (plan d'urgence élaboré par l'État) pour guider le Maire et ses équipes dans la gestion de crise.

Mis à l'épreuve à l'occasion de différentes catastrophes naturelles à Biot, le Plan Communal de Sauvegarde a été révisé et porté à la connaissance du public lors du

dernier Conseil Municipal. Il se doit en effet d'être pensé comme un document « vivant », évoluant en permanence et s'adaptant aux changements enregistrés sur le territoire communal. Il détermine et fixe en fonction des risques majeurs connus dans la commune, l'organisation municipale nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas de crise. Une nouvelle procédure de déclenchement des alertes au travers d'un logigramme, des nouveaux équipements et moyens d'alerte (remplacement du dispositif des sirènes et système d'appel en nombre) mais également, des moyens de veille et d'intervention supplémentaires

ont été présentés. Enfin, ce dispositif fait l'objet d'un processus d'amélioration continue.

« *Tout en garantissant sa mise en oeuvre en cas de besoin, ce document est susceptible d'évoluer en permanence, il sera mis à jour régulièrement. Notre objectif est de relever les faiblesses de la dernière version de 2009, de le bonifier au regard des vulnérabilités du territoire, de le rendre davantage performant au plus près du risque inondations mais également des autres risques auxquels le territoire est exposé* » précise Guilaine Debras, Maire de Biot.

UN BUDGET EQUILIBRÉ ET MAITRISÉ !

Pour assurer le Présent et préparer l'Avenir.

Dans l'état actuel de ses capacités financières, la ville de Biot poursuit sa politique au service des citoyens. Elle met en œuvre des services de proximité pour répondre aux besoins des habitants **sans avoir recours à l'augmentation des taux d'impôts communaux** pour tenir compte du contexte socio-économique complexe. Elle porte une vraie vision qualitative des activités périscolaires, gage de réussite et d'épanouissement pour les plus jeunes. Par ailleurs, elle développe son cadre de vie en respectant plus que jamais son environnement.

Voici l'analyse que porte Véronique Lemarchand, adjointe au Maire, déléguée aux Finances de la ville, sur ces questions.

Dans quel contexte, le budget de la commune est-il établi ?

Le Budget de la commune est la traduction en chiffres de la volonté et de l'action de notre équipe municipale en place depuis 2014. Cette action n'a de sens que si elle est connectée à la réalité et au quotidien des habitants. La réalité, **c'est tenir compte des contraintes** : économiques, environnementales, réglementaires sur un territoire soumis à 6 risques majeurs, et appliquer les mesures de sécurité qu'impose l'État d'urgence. Nous devons également nous adapter à la baisse des dotations d'État qui sont passées de plus d'1 million d'euros en 2013 à 300 000 € en 2016 et à la hausse continue du prélèvement sur nos ressources instauré en 2011 en faveur des communes moins favorisées au travers du FPIC*. Ce prélèvement s'élevait à 50 626 € en 2013, il atteint 211 450 € en 2016. À cela se sont ajoutées les contraintes de début de mandat : un endettement important, plus de 2 fois la moyenne des autres communes, **la clôture d'un contentieux** avec la société Néméa aboutissant à l'annulation des recettes de taxe de séjour 2006-2010 pour un montant

de 207 373 €, et surtout un **dossier à hauts risques : le parking payant des Bâchettes** qui avait été délégué à VINCI dans des conditions hasardeuses en raison notamment de l'absence de prise en compte de la réalisation de la voie d'accès et de l'opération immobilière qui restaient à l'unique charge de la commune (coût estimé à 7 M€ pour la seule voie d'accès !). Conformément à nos engagements, **nous avons stoppé ce projet**. C'est une décision majeure qui préserve l'avenir. Nous sommes fiers d'avoir supprimé ce projet à l'impact financier et environnemental délétère.

Quel cadre financier a été fixé pour ce mandat de 6 ans (2014-2020) ?

Dans un environnement économique difficile nous avons, dès le début, choisi de fixer un **cadre financier stable** à notre action que nous menons avec les Biotois : **la stabilité des taux d'impôts communaux**, la maîtrise des dépenses de fonctionnement, le recours raisonné à l'emprunt. Nous nous sommes fixés en effet comme devoir de protéger nos concitoyens les plus fragiles des conséquences de l'austérité et

de favoriser le pouvoir d'achat des ménages au bénéfice de l'économie locale.

Et les nouveaux rythmes scolaires, ont-ils impacté le budget communal ?

Le quotidien c'est préparer l'avenir. À Biot, la priorité est de préparer nos enfants et nos jeunes à devenir des femmes et des hommes épanouis et des citoyens éclairés. Les rythmes scolaires et les **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** ont été travaillés en 2014 en étroite collaboration avec les parents et les enseignants pour une **mise en œuvre de qualité**. Il s'agit **d'un choix assumé**, qui impacte sur les dépenses de personnel. Gage d'une plus grande sécurité et d'un meilleur suivi de nos enfants, nous avons en effet fait le choix d'aller au-delà du taux d'encadrement légal des enfants. C'est une **volonté municipale forte** qui s'inscrit dans le projet éducatif territorial. En 2015, première année complète, son impact financier a été de 270 000 €. Plus largement, le **pôle Petite enfance, Vie scolaire / Jeunesse et Sport, Ecole des Arts et de la Culture** représente plus de 5 Millions

d'euros soit plus de **30 % du budget de fonctionnement de la commune en 2016**. Il faut préciser que le bus scolaire qui avait été emporté par les inondations a été remplacé cette année. 220 000 € étaient inscrits à ce titre au budget 2016.

Quels investissements sont prévus sur le mandat ?

Les investissements sont hiérarchisés dans le **Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) 2014-2020**. Ils s'élèvent à 30M€. Il s'agit d'un **cadre prévisionnel** de travaux et d'équipements nécessaires qui doit s'adapter à nos moyens et aux aléas. Ainsi, les réparations liées aux inondations exceptionnelles du 3 octobre 2015 sont devenues **LA priorité**. Elles représentent environ 4 M€ au budget 2016. Outre les réparations et les investissements liés à la **protection contre les risques naturels**, l'accent est mis sur **l'entretien des bâtiments communaux** qui avait pris beaucoup de retard car il avait été choisi de lourds investissements sur de nouveaux bâtiments. D'autres projets structurants

sont en cours dont notamment **l'agrandissement du cimetière de la Rine** actuellement saturé et **l'aménagement du versant des Bâchettes** nécessaire à la dynamisation du village.

La Municipalité a-t-elle eu recours à l'emprunt pour financer les investissements ?

Avant 2014, beaucoup : le **stock de dettes s'élevait à 18,2 Millions d'euros au 31/12/2013** (soit 107 % des Recettes Réelles de Fonctionnement). **Depuis 2014, la commune se désendette**, aucun nouvel emprunt n'a été contracté. Le stock de dette est passé à 15.8 M€ au 31/12/2015 (92 % des RRF**) et nous profitons des taux bas pour **renégocier les emprunts en cours**. Un **nouveau cycle d'emprunt maîtrisé sera nécessaire** pour financer le développement équilibré de la commune.

Nous comptons avant tout sur l'auto-financement. Les agents de la commune fournissent, au quotidien, le meilleur

niveau de service public au coût le plus adapté. L'excédent de fonctionnement ainsi dégagé participe majoritairement au financement des investissements. À Biot, **les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 1.6 % en 2016** par rapport à 2015. Les efforts se poursuivront en 2017.

Avez-vous d'autres priorités ?

Oui, et celle-ci me tient particulièrement à cœur car le **Budget de la commune est notre bien commun**. Il est financé par chacun de nous. Le comprendre est possible et peut même s'avérer passionnant, cela permet d'échapper à la désinformation et aux raccourcis faciles. Fournir aux Biotois les éléments et les outils les plus clairs et les plus pédagogiques possibles pour qu'ils aient envie de s'y intéresser est aussi une ambition de ce mandat.

*Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales

**Recettes Réelles de Fonctionnement



TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Sur 915 élèves scolarisés à la rentrée 2016, 756 **soit 83%** sont inscrits aux Temps d'Activités Périscolaires avec, au choix des enfants :

- **10** activités sportives : athlétisme, taekwondo, tennis, jeux sportifs autour du monde, yoga, babygym, basket, stretching...
- et **22** activités créatives, artistiques et culturelles proposées : jardin'art, percussions, création de marionnettes, de bijoux, customisation de composteurs, poterie, activités scientifiques, mosaïques, théâtre, échecs, sophrologie, art numérique, tricot...

TAUX D'IMPOSITION

VILLE DE BIOT

- Taxe d'habitation : 15,20 %
- Taxe foncière bâti : 14 %
- Taxe foncière non bâti : 12,6 %

COMMUNE DE TAILLE EQUIVALENTE

- Taxe d'habitation : 15,98 %
- Taxe foncière bâti : 22,48 %
- Taxe foncière non bâti : 59,11 %

> Pour aller plus loin :

- Le site de la ville : biot.fr rubrique Votre Mairie / Vie politique - Les Finances
- Le site du Ministère fournit les données synthétiques et comparées : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr>



— DOSSIER —
LA PRÉVENTION
DES RISQUES MAJEURS

CULTURE ET PRÉVENTION DU RISQUE !
**DÉVELOPPER
UNE CONSCIENCE
COLLECTIVE PARTAGÉE**

La fréquence des catastrophes majeures nous oblige à considérer les risques naturels et technologiques comme des réalités susceptibles de perturber notre vie. Les sinistres surviennent souvent brutalement et désorganisent notre quotidien, rendant parfois inopérants les réseaux routiers, d'alimentation en gaz, en eau, en électricité... Ces désordres peuvent gêner durablement la progression des secours et accroître chez une victime le sentiment de solitude. L'idée est d'accepter de vivre avec ces risques en prenant les dispositions nécessaires pour que de tels événements hors normes et difficilement évitables aient le moins de conséquences graves possibles.

**LA PRÉPARATION À LA
GESTION DE CRISE EST ALORS
ESSENTIELLE ET SE DOIT D'ÊTRE
PARTAGÉE.**

Elle incombe non seulement aux pouvoirs publics mais également à chaque citoyen. Des mesures de prévention et de protection sont notamment engagées dans de nombreux domaines de l'action communale de Biot afin de réduire la vulnérabilité du territoire. Mais, il appartient aussi à chacun d'être le propre acteur de sa sauvegarde. Le citoyen est en effet le premier acteur de la sécurité civile et seule l'harmonisation des actions et l'émergence d'une véritable conscience collective permettront de réduire les risques à leur source et d'en limiter les conséquences.

DOSSIER LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS



SE PRÉPARER À UN ÉVÉNEMENT À RISQUE

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - Nouvelle édition 2016

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs 2016 de la Ville de Biot (DICRIM) vous est aujourd'hui livré avec ce magazine municipal Biot Infos. Consultez-le, il vous aidera à préparer et à organiser votre autonomie en cas d'événement majeur. L'objectif de ce document municipal est de vous informer sur les risques naturels auxquels vous êtes exposés et de vous en prémunir dans la mesure de vos moyens en adoptant les consignes de prévention nécessaires et les bons réflexes. Soyez acteur de votre propre sécurité et de celle de votre entourage !

À NOTER : Pour ne pas être pris au dépourvu en attendant les secours, veuillez préparer en amont votre kit d'urgence !
Tous les renseignements utiles dans le DICRIM 2016.



TÉLÉALERTE (SMS, MESSAGE VOCAL)

> **Un service pour être informé en temps réel !**

L'information des populations est aujourd'hui renforcée par un dispositif d'appel en nombre, via **SMS et message vocal**.

Soyez alerté des moyens de prévention et/ou des consignes à suivre pour assurer votre sécurité : phénomènes climatiques extrêmes, crises sanitaires ou encore perturbations sur la commune.



> INSCRIVEZ-VOUS

Comment ? Via le site de la ville : www.biot.fr, ou en vous déplaçant en mairie principale, Service Population et Citoyenneté - Tél : 04 92 91 55 80, ou en Mairie annexe - Tél : 04 92 90 49 10.

QUELQUES MINUTES SUFFISENT !

DOSSIER LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS



d'Or, Clausonnes, Funel, Valmasque route d'Antibes, Cabots, Le Plan, La Romaine).



Le risque « Feu de forêt » à Biot

Biot possède un patrimoine naturel qui couvre près de 50 % du territoire communal, soit sur environ 1 554 hectares de superficie communale, 763 hectares sont placés en zones naturelles (dont 551 ha d'espaces boisés classés). Par ailleurs, 130 hectares sont propriété de la commune et renferment un habitat diffus particulièrement sensible aux feux de forêt. Précisons aussi qu'une partie des zones naturelles est gérée par le Conseil Départemental (77 hectares qui comprennent notamment le **Parc départemental de la Brague**) qui en assure l'entretien. Le **domaine des Aspres**, terrain privé est classé en zone Natura 2000 par arrêté préfectoral de protection de Biotope (bureau d'étude leader sur le marché de l'ingénierie écologique). Il est géré par un comité de suivi regroupant les services de l'État, de la CASA, de la commune et les associations locales.

Pour mémoire : Depuis 1929, date de la mise en place de fichiers de suivi des feux dans les Alpes-Maritimes, les incendies recensés sur la commune de Biot ont détruit 2267 ha de forêt, ce qui représente une moyenne d'environ 34,8 ha/an/1000 ha boisés. Durant son histoire récente, la commune de Biot n'a connu "que" quatre grands feux (> à 100 ha) : 6/09/1936, 6/08/1943, 17/08/1952, 23/08/1969.

> Plus d'infos : www.biot.fr, rubrique Sécurité, Prévention des risques, Informations sur les risques majeurs à Biot.

LES RISQUES MAJEURS À BIOT

Un risque majeur existe quand un aléa, événement dangereux, imprévu et brutal peut se produire dans une zone où les enjeux humains, économiques et environnementaux sont forts. Sur le territoire de Biot, les inondations constituent un des risques les plus fréquents avec des phénomènes dévastateurs et très dangereux. Ils sont majoritairement générés par les crues des cours d'eau et des vallons qui traversent le territoire (la Brague, la Valmasque, les Combes, les Horts). Biot est aussi particulièrement sensible au risque Feu de Forêt, eu égard à l'étendue et l'importance des espaces naturels boisés qui couvrent plus de 70 % du territoire communal.



Les inondations à Biot

La ville de Biot est soumise à un climat méditerranéen qui a la particularité d'avoir des hivers humides et

relativement doux et des étés chauds et secs avec des précipitations orageuses courtes et localisées. Les pluies les plus abondantes et les plus à risques surviennent principalement à la fin de l'été et à l'automne. Cette période est sensible aux « **épisodes cévenols** » qui sont liés aux précipitations intenses et rapides, provoquées par des accumulations importantes de nuages provenant de la Méditerranée.

À noter : l'intensité toute particulière des pluies le 3 octobre 2015 a entraîné le débordement soudain de l'ensemble des vallons et des cours d'eau, mais également, à la montée des eaux de ruissellement venant des fonds supérieurs (route des Clausonnes), provoquant à Biot, cet événement dramatique.

Pour mémoire : il est tombé le 3 octobre 2015, 126 mm en moyenne sur la durée de l'événement avec un pic enregistré allant jusqu'à 300 mm/h vers la partie biotoise de la vallée de la Brague : Chèvre



Vigipirate - Alerte Attentat

Le dispositif Vigipirate a été relevé au niveau « Alerte attentat » dans les Alpes-Maritimes pour des raisons de sécurité. Des outils pédagogiques vous aident à adopter des réflexes de vigilance et de réaction en cas de menaces terroristes. Le gouvernement a notamment lancé une campagne de sensibilisation pour mieux préparer et protéger les citoyens face à la menace terroriste. L'affiche "réagir en cas d'attaque terroriste" donne des instructions pratiques qui s'articulent autour du triptyque : "s'échapper, se cacher, alerter".

Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste

Si vous observez des faits, objets ou comportements qui peuvent représenter une menace et si le doute persiste, appelez le 17 ou le 112.

DOSSIER

LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

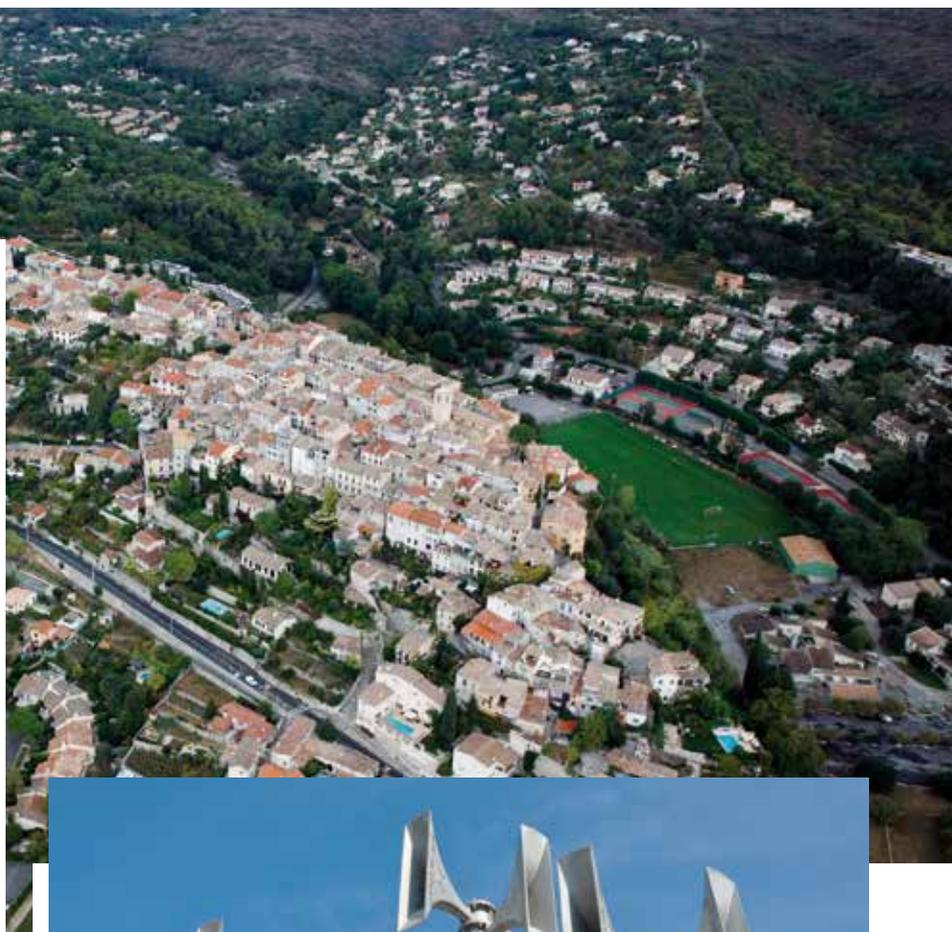
VERS UNE MUTUALISATION DES ACTIONS

Pour limiter l'impact grave de ces phénomènes météorologiques, il est essentiel de poursuivre les programmes d'actions de prévention des risques naturels, élaborés à l'échelle communautaire, départementale et en collaboration avec les autorités préfectorales.

Dans ce contexte, la mutualisation est une priorité mais Biot a aussi besoin de la solidarité des communes du moyen pays et du littoral. « *L'eau ne connaît pas de frontière, les travaux de prévention et la prévention en général, se font sur d'autres communes que celles qui sont inondées. A la CASA, il y a une volonté certaine de réfléchir de manière intercommunale pour la protection de nos territoires* », Guilaine Debras, Maire de Biot.

Le PAPI

Dans le cadre du Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, des ouvrages de protection de crues sont à réaliser pour la sécurité des riverains (renforcement des berges, bassin de rétention...), combinés à d'autres mesures de prévention comme l'entretien des différents cours d'eau communaux. Après un état des lieux des communes de la CASA et un recensement des hauteurs d'eau de la crue du 3 octobre 2015, la **révision du PAPI 2** a été décidée le 16 décembre 2015 mais également le **transfert des compétences GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à la CASA au 1^{er} janvier 2017 au lieu de 2018.



LES ÉQUIPEMENTS ET LES ACTIONS DE PROTECTION À BIOT

Les sirènes d'alerte

La Ville de Biot est équipée d'un système de sirènes permettant d'alerter la population en cas de péril imminent. **Les essais des sirènes se déroulent le premier mercredi de chaque mois à midi avec un signal dit « d'essai »**, d'une fois 1 minute et 41 secondes. Les sirènes fonctionnent grâce à un dispositif de mise en marche hertzien qui ne dépend pas du réseau téléphonique. Elles sont radiocommandées et solaires.

Quatre groupes de sirènes d'alerte sont implantés en différents points du territoire : réservoir de la Sarène près du village, quartier de la Romaine, Vallée Verte, Espace Saint Philippe.

En cas d'alerte, les sirènes émettent **3 fois un son modulé d'1 minute et 41 secondes** séparé d'un silence de 5 secondes. La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de **30 secondes**.



DOSSIER

LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS



Détecteurs de niveau d'eau

La commune prévoit d'étoffer le système d'alerte avec des détecteurs de niveaux d'eau disposés en amont des cours d'eau et des vallons afin d'améliorer leur surveillance. Ces détecteurs permettent des mesures hydrologiques précises et seront mis en place en 2017. L'inondation de ces équipements lors de phénomènes de crues sera évitée grâce à un système de radars aménagé hors d'eau et en hauteur sur des poteaux sécurisés. Le même réseau radio que celui des sirènes est utilisé, en complète autonomie.

Les haut-parleurs ou ensembles mobiles d'alerte

La Ville de Biot s'est engagée dans l'achat de véhicules « tout terrain » : 1 véhicule 4x4 pour la Police Municipale et 1 véhicule 4x4 pour le service Risques Naturels. Ces véhicules équipés de rampe avec sirène et haut-parleur intégrés (alerte ou conseils auprès de la population), sont adaptés pour les sites difficiles d'accès.

Une réflexion globale et des aménagements sur les accueils d'urgence

Une réflexion globale est engagée afin de répertorier l'ensemble des sites d'accueil d'urgence, répartis sur le territoire de Biot mais également des sites géographiques dédiés à la mise en sécurité des personnes. Les salles municipales sont notamment réquisitionnables (EAC, salles des associations, écoles...) pour être aménagées (lits, restauration, accueil des dons ...) et mises à disposition des sinistrés en cas d'événement majeur.

Un point de rassemblement, le local Baral chemin des Clausonnes, a été aménagé dans le courant du mois de mai 2016, avec une extension du hangar et la mise en place d'un groupe électrogène pour garantir la continuité d'énergie électrique quelles que soient les circonstances. Des fournitures (1^{ère} nécessité) sont stockées dans le bâtiment Baral.



Des bassins de rétention pour réduire les débordements des cours d'eau

Les bassins de rétention permettent de réduire les débordements générés par les cours d'eau (écrêtage des débits de pointe). Ces aménagements sont dimensionnés en fonction des retours des crues précédentes, elles peuvent être décennales, comme centennales et enfin d'un niveau dit exceptionnel : inondations du 3 octobre 2015. Les travaux de protection réalisés à ce jour, ont joué leur rôle durant la catastrophe de 2015 en limitant les pics de saturation jusqu'à un certain seuil, car malheureusement surchargés en raison du contexte particulièrement inédit et imprévisible (tous les épisodes pluvieux ont été en effet contenus jusqu'ici), ces ouvrages n'ont pu faire suffisamment leur office.

DOSSIER

LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS



en état des clôtures endommagées par la crue du 3 octobre 2015 sont renforcées. **Ainsi, est désormais interdite dans les zones qui ont été inondées, la reconstruction, même à l'identique des murs pleins, des murets bahut, des remblais et levées de terres formant des digues. Seuls sont autorisés les grillages et fermetures métalliques barreaudées conçus de manière à permettre la circulation des eaux et prévenir la fixation de tous flottants, feuilles et branchages. De plus, les brise-vue de quelque nature que ce soit (panneaux bois, canisses, brandes, tissus, rigides ou non, avec ou sans attaches etc.), sont également interdits.**

À Biot, - le bassin de rétention du vallon des Combes a été réalisé en 2007. - le bassin de rétention du vallon des Horts : les travaux doivent débuter en septembre 2017. Montant de l'opération 1 960 000 euros HT. Le projet de création d'un bassin de rétention sur le vallon des Horts constitue, après le calibrage du vallon réalisé en 2013/2014, le dernier élément des aménagements destinés à apporter une protection centennale contre les crues du vallon pour le bassin de population qu'il traverse. Ce projet implique la construction d'un bassin écrêteur de crues à ciel ouvert de 10 000 m³ en amont du pont du chemin des Cabots. La commune bénéficie d'une subvention PAPI 2 sur ces travaux à hauteur de 80%.

Un programme global d'entretien des cours d'eau
L'entretien est en partie

réalisé par les services de la Ville afin de « nettoyer » les vallons : les Combes et les Horts. Le SIAQUEBA est gestionnaire des cours d'eau du bassin versant de la Brague. L'Office Nationale des Forêts, prestataire du SIAQUEBA, assure l'entretien de la Brague et de la Valmasque. Ces actions limitent ainsi la formation d'embâcles qui obstruent les vallons en cas de fort débit et aggravent les inondations. Pour rappel, l'entretien des parties privées incombe aux propriétaires riverains. La ville réalise par ailleurs, un entretien quotidien du réseau pluvial (hors réseau unitaires et fossés) pour limiter la stagnation des eaux en milieu urbain.

Les actions de prévention en matière d'urbanisme
Par arrêté préfectoral en date du 15 février 2016, les règles encadrant les travaux de remise

UNE VASTE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Création d'une commission extra-municipale sur les Risques Majeurs

Une instance consultative pour enrichir la réflexion municipale.

La Municipalité a eu à cœur de créer une instance consultative et de concertation supplémentaire : la commission extra-municipale sur les Risques Majeurs. L'objectif est de faire interagir différents acteurs locaux et d'enrichir la réflexion municipale sur ce thème. Véritable force de propositions et acteur de la diffusion de la culture du risque, l'avis de cette commission ne lie pas l'exécutif. Sa mission principale est de relever les problématiques et les fragilités du territoire communal exposé aux risques naturels, de conseiller la Municipalité et de contribuer à l'élaboration des politiques de prévention.

Des actions pédagogiques sur la culture du risque

Des actions sont menées en matière de culture du risque avec la mise en œuvre pédagogique d'une campagne d'information et d'éducation citoyenne sur les conduites à adopter en cas de risques majeurs. L'objectif de la Municipalité est de développer une conscience collective et une culture du risque partagée avec tous les citoyens : ateliers de sensibilisation aux risques majeurs avec un cabinet de conseil lors des Conseils de Quartier ; conférences et tables rondes autour de la résilience face aux risques lors du festival Souffleurs d'Avenir en présence de Monsieur Boris Cyrulnik, parrain de la manifestation et expert en climatologie, en hydrologie et en sociologie. Des expositions pédagogiques « Biot en transition » sont organisées lors d'événements festifs ainsi que des actions éducatives à destination des scolaires : projet de création d'un DICRIM jeunes, ateliers de sensibilisation sur les temps péri et extra scolaires. Enfin, à l'occasion de la manifestation « Biot, un an après » les 3, 7, 8 et 9 octobre, tout un travail pédagogique en partenariat avec le campus Polytech et France Bleu Azur, a été engagé dans les écoles et les centres de loisirs de Biot mais également, des ateliers d'information et de prévention avec la Croix Rouge, le CCAS et l'Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de Biot (ASEB).

FOCUS

LE MOT DES ASSOCIATIONS EN COLÈRE

Les associations biotoises souhaitent vous informer de leurs actions sur le terrain (collectif Basta Ligne Nouvelle Biot) et du résultat de leurs enquêtes sur l'environnement (ASEB-AM).

COLLECTIF « BASTA LIGNE NOUVELLE BIOT ! »

À partir de septembre 2016, les tracés et la position de la GARE NOUVELLE OUEST ALPES-MARITIMES font l'objet d'une concertation en vue de la constitution d'un dossier de déclaration d'utilité publique.

Sur l'impulsion de 14 associations Biotoises, le collectif « BASTA LIGNE NOUVELLE BIOT ! » a été créé le 11 juillet 2016. Il est constitué d'associations de quartier, d'associations de défense de l'environnement, du patrimoine biotois et de l'intérêt public ainsi que de Biotois ayant suivi le projet depuis de nombreux mois, voire des années. Le collectif souhaite informer et mobiliser les citoyens biotois pour qu'ils participent largement à la concertation. Le 9 septembre dernier s'est tenue la première réunion d'information à laquelle ont participé de nombreuses personnes, preuve de l'inquiétude suscitée par ce projet. Contact : bastalignenouvellebiot@gmail.com



BASSIN DE RÉTENTION DÉCHARGE DU JAS DE MADAME

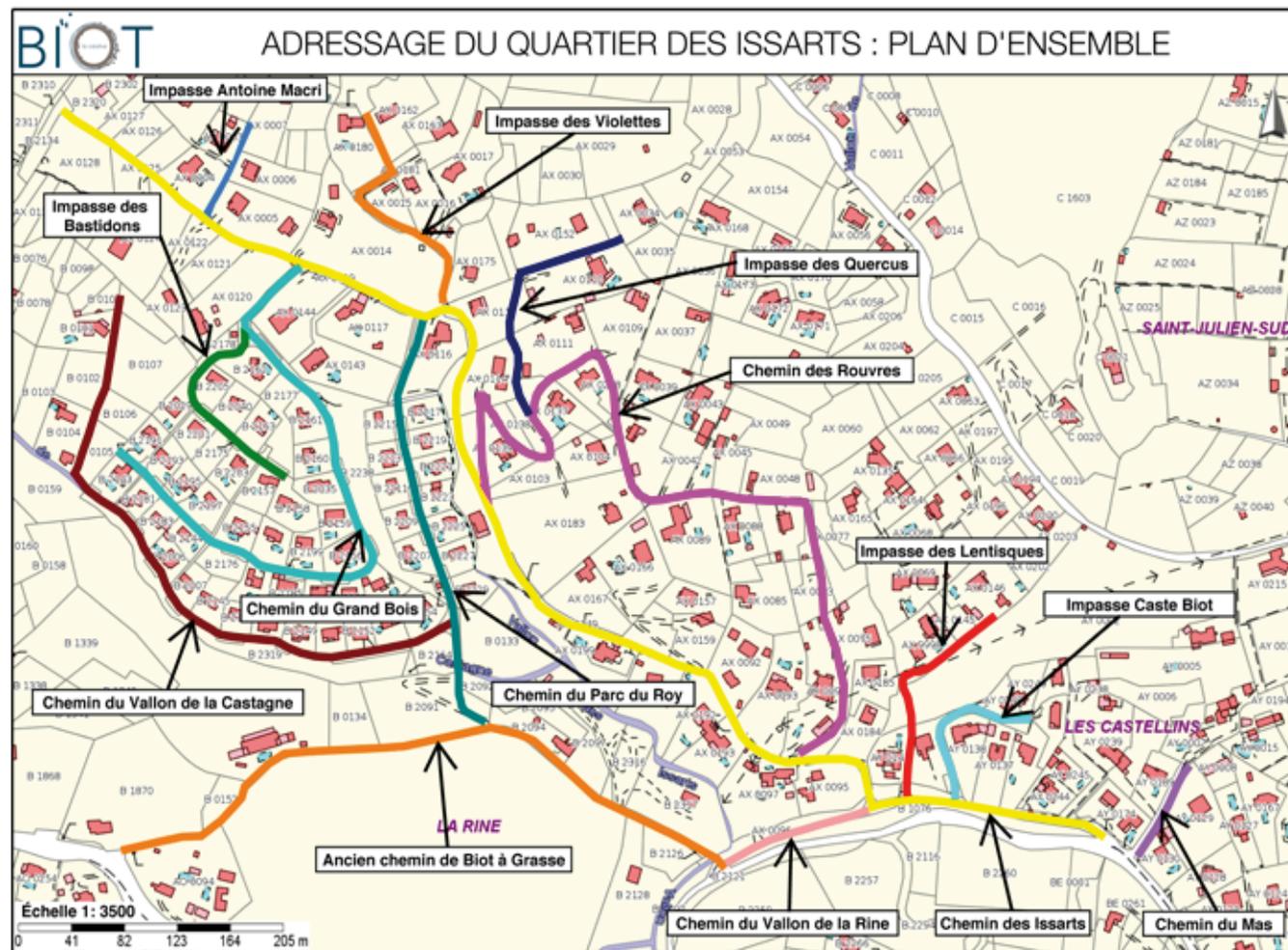
Lors de la visite annuelle des décharges de Villeneuve Loubet le 30 Juin 2016 à l'initiative de Véolia Environnement, l'ASEB-AM a constaté que leur bassin de rétention des eaux pluviales, dont la capacité est largement insuffisante, n'avait pas été nettoyé depuis... le 3 Octobre 2015. L'association a saisi le Président de la République et le Préfet des Alpes Maritimes pour demander l'augmentation de la capacité du bassin de rétention de la décharge du Jas Madame sur la base des intempéries du 3 Octobre 2015. Le compte-rendu complet est consultable sur www.aseb-am.fr/décharges-jas-madame-glacière/jas-de-madame

INONDATIONS DU 3 OCTOBRE 2015

Après plusieurs mois de travail, l'ASEB-AM a présenté le résultat de ses travaux sur les inondations du 3 octobre 2015 lors de 2 réunions publiques à Biot les 15 et 23 avril 2016. Pour consulter l'intégralité des recommandations de l'association : www.aseb-am.fr
> Contact : ASEB-AM - 764 Chemin des Soulières - 06410 BIOT - aseb.alpesmaritimes@gmail.com

VOS QUARTIERS

DES ADRESSES OFFICIELLES AUX ISSARTS

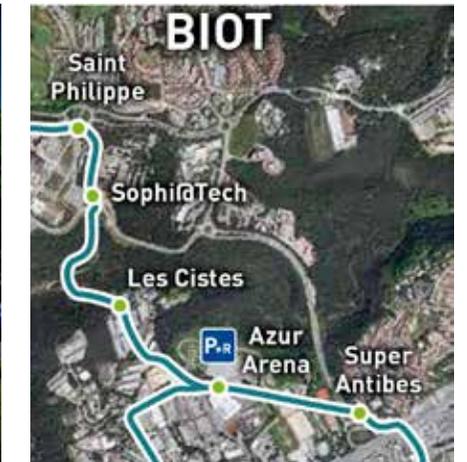


Vous habitez dans le quartier des Issarts et êtes concernés par le changement de nom de votre rue ? Rejoignez nous à l'occasion de la **réunion d'information jeudi 17 novembre à 18h30 - Complexe Sportif Pierre Operto, salle Paul Gilardi.**

> Renseignements : Service Urbanisme : 04 93 65 78 86

TRAVAUX BUS-TRAM À SAINT PHILIPPE

Vous avez manqué la réunion publique sur les travaux Bus Tram du quartier Saint Philippe au mois de Septembre ? Retrouvez ici les grandes lignes.



Des Trois Moulins à Saint Philippe

Il aurait été déraisonnable de réaménager la route des Chappes d'autant que c'est une perte de temps pour rejoindre Saint Philippe. Le tracé a donc été revu au plus direct, par le Parc Naturel Départemental de La Brague permettant une liaison efficace, le tout avec une seule priorité : le respect de l'environnement. Lors de la conception avec des emprises réduites à leur minimum, pendant les travaux avec la plantation d'espèces adaptées au milieu naturel et le respect de la Charte de chantier vert (réduction des déchets, limitation du bruit, récupération des matériaux). Enfin pendant l'exploitation, des talus et murs de soutènement végétalisés sont prévus ainsi que la plantation d'arbres de haute tige.

Plan des aménagements

3 stations seront créées dont un point d'interconnexion fort avec les lignes régulières Envibus et Lignes d'Azur. Au final des temps de parcours plus fiables et considérablement réduits : 5 minutes IUT / Super Antibes et 22 minutes IUT / PEA*. L'impact sur la circulation sera limité en phase travaux et quasi nul en aménagement définitif.

Calendrier

Le défrichage et les fouilles archéologiques préventives sont terminés (reste le site privé Les Templiers). Les sondages préalables et les travaux sur les réseaux (eaux, électricité, gaz, téléphonie...) se feront de fin-2016 à mi-2017. Enfin, les travaux de génie civil auront lieu de Mi-2017 à mi-2018.

Comment rester informé ?

- un site internet dédié : www.bustramcasa.fr pour suivre l'actualité du projet, s'abonner aux alertes mails ou sms pour recevoir les éventuelles modifications d'itinéraires prévues et poser vos questions à la CASA.
- Mais aussi : des ambassadrices du Bus Tram présentes sur les zones de chantier ; les Flash travaux pour vous indiquer les travaux à venir dans votre quartier ; la newsletter de la CASA qui vous donnent par mail des informations thématiques ; et, lors de chaque grande phase, des réunions publiques et une édition du journal du Bus Tram.

*PEA : Pôle d'Échange d'Antibes



CONCERT UNIVERSITAIRE À SAINT PHILIPPE

Organisé par la Ville de Biot pour fêter la rentrée universitaire, le 29 septembre dernier à 18h, le duo acoustique KROMAZIK aux influences pop, rock, R'n'B, suivi du groupe EK & THE LUCKY DARTS plutôt Rocksteady, Ska, Two Tone, Early reggae ont animé l'esplanade Saint Philippe pour la plus grande joie des étudiants de Sophia-Antipolis mais aussi des employés venus se détendre aux diverses terrasses alentours.

TRAVAUX

MOIS DE JUILLET 2016

• Église Sainte Marie-Madeleine : 17 689€ HT

Réfection toiture de la salle des mariages, place de l'église.

• Local Baral pour PCS (Plan Communal de Sauvegarde) : 21 182,17€ HT

Création d'abri pour groupe électrogène, aménagement électrique, aménagement (fourniture et façonnage), extension hangar avec toiture et gouttière, fourniture et pose d'une porte deux vantaux galvanisée, fourniture et pose d'un auvent avec tôle et gouttières, remise à la dimension d'une toiture.

• Complexe Sportif Pierre Operto, Salle Gilardi : 1 045€ HT

Changement toile de store.

• Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises : 8 430€ HT

Fourniture et pose de climatisation.

• École St Roch : 5 780,44€ HT

Réparation des éclats enduits sur le bandeau cour primaire, suppression bac à sable cour primaire, changement des luminaires (passage éclairage à LED), peinture (en interne).

• École Moulin Neuf : 6 085€ HT

Peinture faux plafond et installation de cinq stores vénitiens en maternelle. Toiles de stores classes primaires et remplacement des caissons et volets roulants au primaire.



MOIS D'AOÛT 2016

• École Olivari : 6 340,25€ HT

Remplacements des plots d'encastrement (supports luminaires), fourniture et pose de stores à bras (classes maternelles).

• École St Roch et Square Camatte : 18 365€ HT

Fourniture et pose de jeux.

• Crèche Les Diabiotins : 21 843,84€ HT

Réfection faux plafond et sol circulation, remplacement luminaires (passage éclairage à LED).

• Salles des Expositions Municipales : 37 536,42€ HT

Alimentation électrique, haut-parleur village, cimaises, peinture des parties com-

munes, réfection sol et plinthes des parties communes, fourniture et pose de luminaires, vidéophone.

• Espace des Arts et de la Culture Henri Carpentier : 35 114,50€ HT

Aménagement mobiliers et rideaux, peinture des parties communes, réfection d'une partie de la toiture, déplacement électrique.

• Local la Créative, place des Arcades : 23 722,47€ HT

Mise en place faux plafond et grilles métalliques, peinture, pose de porte blindée, réfection complète installation électrique, éclairages et prises

• Travaux de débroussaillage : 39 679,86€ HT



TRAVAUX DE SÉCURISATION

UNE DES PLUS ANCIENNES ET MAJESTUEUSES MAISONS DU VILLAGE EN PÉRIL IMMINENT



Au cœur du Village de Biot, entre la Rue Basse et le Rue du Mitan, se niche une petite merveille. Une des plus anciennes et majestueuses maisons bourgeoises au village qui appartient depuis de nombreuses générations à la famille Fanton D'Andon. Plus de 300 m² sur 5 niveaux avec 2 niveaux de sous-sol abritant une magnifique cave voûtée et des puits de conservation d'eau. Les hauteurs sous plafond rendent le lieu majestueux et de nombreuses frises ont déjà été découvertes.

Malheureusement depuis 7 ans, cette maison est laissée à l'abandon par les multiples héritiers (qui ne seraient pas moins de 35 !). Par carence des propriétaires (qui se devaient de faire les travaux avant juillet 2016), ce sont des experts judiciaires qui ont dû constater l'état de délabrement avancé de la maison qui menace de s'effondrer. La Ville a donc pris ses responsabilités et engagé 2 arrêtés de péril imminent (AM/2016-170 et 166). Il devient donc « obligatoire pour la municipalité d'assurer la sécurité d'autrui d'une part et de pré-

server ce patrimoine essentiel et typique de la Ville de Biot d'autre part », souligne Guilaïne Debras, Maire de Biot. Le chantier a été estimé à 250 000 euros TTC : purge de la façade, dépose de toute la toiture, Purge des planchers défaillants, occultation des ouvertures, étaieement du sous-sol au dernier niveau pour assurer le contreventement de la structure. Les travaux devraient se terminer fin octobre « Un recours sera déposé pour recouvrer tous les frais engendrés », annonce Gisèle Giunipero, adjointe à l'urbanisme.



Des chiffres aujourd'hui pour construire demain !

En 2012, Biot comptait moins de 10 000 habitants. En 2013 et 2014, Biot a franchi le seuil de 10 000 habitants jusqu'à compter au 1^{er} janvier 2016, 10 259 habitants. Tous les 5 ans, le recensement doit avoir lieu. Le prochain se fera du 19 janvier au 18 février 2017. Que vous soyez français ou étranger, résident permanent ou pour la durée de vos études, dès lors que vous êtes à Biot pour au moins 1 an, vous êtes concernés par le recensement.

Le recensement c'est utile, sûr et simple !

Utile : le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant à Biot.

De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

Simple : un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas,

les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Sûr : le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

MODE D'EMPLOI

• **Le recensement par internet : c'est plus pratique !**

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016 !

www.le-recensement-et-moi.fr.

Cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne », utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter (Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous aura remis lors de son passage) puis, laissez-vous guider.

• **Réponse sur documents papiers**

Remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

RECENSEMENT DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017
Biot recrute 20-25 agents : candidature à envoyer avant le 28 octobre 2016 à recrutement@biot.fr ou à Ville de Biot, CS 90339, 06 906 Sophia Antipolis cedex

Missions :

- Effectuer une tournée de reconnaissance
- Collecter les informations pour tous les logements (déposer les questionnaires auprès des habitants, les récupérer et les vérifier)
- Tenir à jour son carnet de tournée
- Rendre compte au coordonnateur communal de l'avancement de sa collecte

• Remettre les questionnaires collectés en faisant retour des éventuelles difficultés

Profil du poste :

- Disponibilité totale, les soirs, le samedi et si possible le mercredi en journée.
- Qualités: connaître la commune, ordre et méthode, capacités relationnelles, disponibilité, moralité, discrétion, bonne condition physique
- Horaires : l'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser.

Entretiens : courant novembre 2016

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous. Il est essentiel que chacun y participe !



DIAGNOSTIC DE RÉVISION DU PLU

Très attachée à la concertation et à l'échange, la ville de Biot développe au quotidien les relations de proximité avec sa population. En mars 2016, 4 ateliers de concertation ont été organisés afin d'associer la population au projet de révision du PLU qui ont donné lieu à des échanges très qualitatifs et dont les comptes-rendus sont téléchargeables sur Biot.fr. Début septembre, c'est face à un auditoire d'une centaine de personnes qu'ont été exposés le diagnostic et les enjeux qui en ressortent.

> **Retrouvez tous les résultats sur www.biot.fr**



PERTURBATION DE CIRCULATION

Depuis le 25 juillet 2016, de 9h à 16h, la rue Basse est gérée en alternance et ce jusqu'en octobre 2016, par les ouvriers et selon les besoins. Les véhicules emprunteront la rue de la Calade pour sortir du village. Cette dernière pourra être momentanément mise en alternance le jour du marché (mardi).

NOUVEAU COMPTEUR D'EAU

AVEC LE TÉLÉRELEVÉ, À BIOT, ON ÉVITE LES FUITES !

Finis les estimations de consommation, les relevés annuels de compteurs et surtout les "fuites surprises". La commune de Biot met à votre disposition une technologie nouvelle, vouée à se généraliser tant elle s'inscrit dans notre ère d'information « en temps réel ».

Veolia Eau a ainsi équipé les Biotois de compteurs intelligents, capables de transmettre les consommations à une base de données accessible par Internet. Dès lors, vous pouvez accéder au suivi personnalisé de votre consommation d'eau sous forme de graphiques journaliers (heure par heure), mensuels et annuels. Il vous est également possible de créer plusieurs alertes avec des seuils de consommation. Une fois les seuils dépassés, un mail vous sera envoyé automatiquement.

« *L'eau est une ressource qu'il faut préserver* » dit Guilaine Debras, Maire de Biot, « *surveillons notre consommation grâce à la télérelève* ». **Alors n'attendez plus ! Inscrivez vous sur le site www.eau-services.com, rubrique inscription.**

Attention, la configuration « vallonnée » de Biot complique néanmoins la connexion des compteurs dans certains quartiers. Comme pour la téléphonie mobile, des « zones d'ombres » peuvent encore subsister. Si vous avez des difficultés à accéder à votre compte "télérelève", contactez Veolia Eau au 0 811 900 700 ou au 04 93 00 18 82.

* Veolia Eau: le délégataire de la commune pour le service de distribution d'eau potable



SOCIÉTÉ



YIIHHHHHAAAAA...

Mais qu'elles sont belles les filles de « The Mustang's Ride » ! Vêtues de jeans, chemises à carreaux, santiags aux pieds et chapeaux country vissés sur la tête, elles ne passent pas inaperçu lors des événements, qu'ils soient biotois ou non.

Brigitte Leca, présidente de l'association a débuté en 2012 en donnant des cours de danse en ligne au CCAS. Aujourd'hui

elles sont 17 ! « Je n'ai que des adhérentes et pas d'adhérents, nous informe-t-elle. Cela doit venir de la région.... Sans doute ici y a-t-il trop de loisirs extérieurs pour intéresser ces messieurs à danser avec nous mais, précise-t-elle, nous serons ravies de les accueillir ! ».

Désireuses de varier les plaisirs, elles dansent sur tous les rythmes : country

mais aussi variétés, cha cha cha, valse, two step, West Coast swing, RN&B,...

Allez hop, tous en ligne, c'est parti !

> Salle polyvalente école primaire St Roch, tous les mercredis 17h30-19h et tous les jeudis 18h-19h30.
Email : themustangride@orange.fr



LOUIS A BESOIN DE VOUS !

L'association Minilou et Maxireve soutient les enfants porteurs d'un handicap, comme Louis, souffrant d'une infirmité motrice cérébrale. Malgré des thérapies pluridisciplinaires très efficaces à l'étranger cet été, cela n'est pas suffisant et Louis a besoin de VOUS ! Si vous avez un peu de temps, aidez Louis ! Pour progresser, un "entraînement" précis quotidien ludique et régulier est nécessaire pour l'aider dans sa motricité fine et sa prononciation : de 30 mn à 1h, à son domicile, 3 ou 4 fois par semaine. Aucun besoin de connaissances particulières car les exercices sont simples et ludiques mais doivent être fréquents et réguliers. Contact : www.minilouetmaxireve.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Biot est dotée d'un Règlement Local de Publicité (RLP) depuis 1984, révisé en 2010. Ce règlement limite et encadre, secteur par secteur, les obligations en matière d'affichage publicitaire sans ignorer les enjeux de développement paysagers, touristiques et économiques. En 2015, la réglementation nationale (RNP) a évolué suite au Grenelle de l'environnement. Ce décret rend caducs en 2020 les règlements locaux de publicité (RLP) élaborés avant l'année 2013. Ainsi, la procédure de révision du RLP en cours vise à conserver l'existence d'un règlement sur la commune, en anticipant la date de caducité, à l'adapter à la nouvelle réglementation nationale et à intégrer les nouveaux objectifs en cohérence avec la procédure d'élaboration

du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Qu'est-ce qu'un règlement local de publicité ?

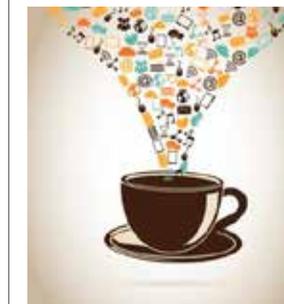
Le Règlement Local de Publicité régit les enseignes (inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce), les pré-enseignes (inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce l'activité) et la publicité (inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou attirer l'attention).

4 étapes incontournables

- Observer le territoire
 - Définir les objectifs
 - La transcription réglementaire
 - Arrêt et approbation
- Aujourd'hui, la phase de diagnostic est en cours de finalisation. La phase relative à la définition des orientations et objectifs va être lancée.

Le RLP et vous

La Ville de Biot entend associer ses habitants et acteurs économiques afin qu'ils puissent s'informer et s'exprimer sur le projet, par le biais d'articles, d'une exposition, d'ateliers de concertation avec les professionnels biotois et les associations environnementales, d'une réunion publique et via le site internet de la commune. Vous pouvez d'ores et déjà nous faire part de vos observations dans le registre de concertation prévu à cet effet : via le mail reglementpublicite@biot.fr ou via le registre d'observations situé au Service Urbanisme, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - 700 avenue du Jeu de la Baume.



TIC ET TPE

En partenariat avec la CCI Nice Côte d'Azur, a eu lieu fin septembre un petit déjeuner « Les cafés du numériques » à destination des TPE (Très Petites Entreprises) et PME (Petites et Moyennes Entreprises) de Biot autour des problématiques digitales et de la visibilité numérique de ces entreprises sur Internet. Un rendez-vous indispensable, instructif et efficace.

Contact : Comptoir des Initiatives - initiatives@biot.fr

OFFRE TOURISTIQUE BIOTOISE POUR LES SENIORS

La Ville de Biot, en partenariat avec la CCI Nice Côte d'Azur et le Club Cap EF* travaille actuellement à la mise en place d'une offre touristique biotoise dédiée à la clientèle Silver (seniors). Des ateliers « Silver Économie & Tourisme » assure un soutien aux activités touristiques des seniors, porteuse de développement économique, de sens et de lien social. Plusieurs ont déjà eu lieu réunissant les professionnels du secteur touristique. Enfin, des entretiens individuels auprès de professionnels biotois volontaires seront prochainement menés afin de faire le point sur les offres déjà en place, et recueillir leurs attentes et besoins.

*Club Cap EF. Club dont l'objectif est de promouvoir et développer l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération sur le territoire des Alpes Maritimes et du Var



ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS ET ADOS

L'ARBRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA SOCIALISATION

L'équipe éducative de l'accueil de loisirs adolescents le sait bien : rien ne vaut les expériences « terrain » pour une sensibilisation maximale. En proposant à nos futurs jeunes adultes de travailler, eux-même sur l'élaboration d'une charte de la citoyenneté et de la socialisation, l'équipe éducative, a permis aux jeunes d'interagir librement et activement, avec des attitudes citoyennes. Aller sur le terrain, préparer des supports visuels ludiques, construire et mettre en place l'arbre, échanger et communiquer... tous les éléments pédagogiques étaient réunis pour ce beau travail de groupe, divertissant et éducatif !



EDUCAZOOM 2016

Fin juillet 2016, les équipes des accueils de loisirs enfants et ados ont rencontré au complexe sportif Pierre Operto, les familles des jeunes inscrits de la période estivale. Le but : favoriser le lien avec les familles et mettre en lumière toutes les activités, les sorties et les temps de la vie quotidienne mis en place par les équipes. Au programme la projection - très attendue - d'un film et le partage d'un repas froid offert par la commune. « *Suites aux attentats de Paris, Bruxelles, Nice et aux consignes ministérielles, il est compliqué de créer du lien avec les familles des mineurs accueillis sur nos structures. Avec des consignes claires de sécurité, la ville a ainsi permis d'établir un échange parents-équipe et de profiter d'un moment convivial* », souligne Anne Dumas-Miton, la directrice de l'accueil de loisirs adolescents.

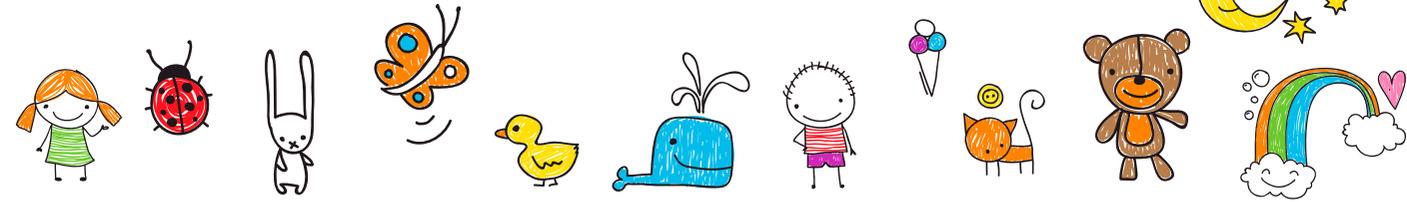
> Visualisez la vidéo sur www.biot.fr ou sur youtube et dailymotion en tapant Ville de Biot.

INSCRIPTIONS

- Inscription séjour hiver ados > du 2 au 8 janvier 2017
 - Inscription accueil de loisirs vacances de Février enfants et ados > du 16 au 22 janvier 2017
- >>>> Espace Famille, www.biot.fr / 04 92 90 93 70 / gupii@biot.fr

ZOOM SUR...
L'ÉTÉ 2016

Été rythmé de sorties, activités en tous genres, nos jeunes biotois ont profité pleinement de leur été : foot free style, bubble bump (foot en bulle), parc aquatique, canyoning, blob jump, multiactivités rivière, stage plongée et planche à voile, baignade au lac de Saint Cassien, découverte, initiation et tournoi de jeux vidéos, jeux sportifs divers... Le tout valorisant la coopération et le fair play ! Mais aussi la participation au concours « Agis pour tes droits » avec l'association des Francas, une soirée Chic & Choc et même l'élaboration du programme des vacances de la Toussaint... De bons moments de partages ! Rendez-vous aux prochaines vacances ...



Marine à droite de la 1^{re} photo et Laurence à ses côtés, ont tenu à ce que toute l'équipe soit là pour la photo. Un bel esprit d'équipe.

QUOI DE NEUF À LA CRÈCHE DE L'ORANGE BLEUE ?

Quand on entre dans la crèche, on est directement dans le bain... Un bain de gazouillis, de rires, parfois de pleurs mais surtout un bain de boules colorées et d'enfants qui se régalaient à se jeter dedans.

Étant là pour rencontrer la nouvelle directrice, j'attends dans le hall au milieu de quelques enfants. L'un d'entre eux, dont c'est le premier jour, réclame en boucle son papa. J'essaie de lui apporter mon aide mais je me rends vite compte que mes réponses ne lui conviennent pas... D'un calme olympien, une professionnelle se met à sa hauteur, l'écoute, ne nie pas son émotion et lui explique que son papa, parti au travail, pense fort à lui et reviendra le chercher après le repas. L'enfant se calme, je suis impressionnée. " *Tout un métier*" me dis-je.

C'est mon tour : rencontre avec la nouvelle directrice et l'adjointe. Pour elles aussi, c'est le saut dans le grand bain. Marine Garnier est la directrice adjointe de la crèche. Précédemment éducatrice de jeunes enfants à Golfe-Juan, elle a intégré ses nouvelles fonctions en juillet. « *J'adorais être sur le terrain, j'ai beaucoup appris mais maintenant je suis ravie d'avoir de*

nouvelles responsabilités. C'est une autre facette du métier, j'en ai bien conscience, mais je suis prête ! ».

À ses côtés, Laurence Orsatelli directrice du Centre Multi-Accueil se présente. En fonction depuis avril, cette infirmière-puéricultrice était jusqu'à lors directrice adjointe de la crèche de Mandelieu. « *Je suis ravie d'être ici. L'orange Bleue c'est une cinquantaine d'enfants âgés de 10 semaines à 4 ans accueillis par des professionnelles de la petite enfance. En plus de nous deux, il y a des auxiliaires de puériculture et des CAP petite enfance formées toute l'année. Dans ce domaine, on ne peut pas rester sur des acquis, les besoins sont très importants et évoluent rapidement. C'est un métier qui demande une remise en question constante sur nos pratiques professionnelles et pédagogiques* ».

« L'itinérance ludique »

Le service de la petite enfance de Biot, travaille et porte ses réflexions sur le cou-

rant de Laurence Rameau* : « *l'itinérance ludique* ». Cela consiste à laisser plus d'autonomie à l'enfant, le laisser circuler librement dans l'espace selon ses besoins tout au long de la journée. Le principe est de décloisonner les lieux et les âges. Tout le personnel a suivi une formation avec Laurence Rameau en personne.

Force est de constater que tout cela demande du travail, les deux responsables sont bien d'accord : « *Chaque journée, chaque enfant, chaque famille est différente. Notre principale préoccupation est de les accueillir et les accompagner dans la bienveillance. Nous faisons confiance à toute l'équipe de l'Orange Bleue, motivée et passionnée, et pour cela nous les en remercions.* »

*Puéricultrice, formatrice de professionnels de la petite enfance, ancienne directrice de crèche, elle dirige le Journal des professionnels de la petite enfance, et écrit de nombreux ouvrages destinés aux professionnels de la petite enfance.



Joli composteur de l'école Olivari décoré cet été par les enfants du centre de loisirs.

TOUS ENSEMBLE : COMPOSTONS !

Comme vous le savez, Biot s'est dotée de composteurs collectifs : avenue du Jeu de la Baume (à côté des Services techniques), au Jardin Frédéric Mistral et au Parking de la Fontanette. Les écoles ne sont pas en reste : Saint Roch et Olivari ont aussi été équipées afin de valoriser les déchets de la cantine. Sachez

néanmoins que pour l'école Olivari, il vous est possible de donner votre bio seau à votre enfant le matin pour qu'il aille le vider lui-même. Notez cependant qu'en raison du plan Vigipirate, vous ne pourrez accompagner votre enfant dans cette tâche. Quelques chiffres : depuis

juillet 2015, 510 litres de compost ont été produits et 1 tonne détournée de la collecte des ordures ménagères. Un bilan très positif ! Vous habitez dans une résidence ou une co-propriété et vous souhaitez être équipé de composteur collectif ? Contactez UNIVALOM : elodie.greco@univalom.fr

APÉRO-COMPOST : PARTAGEONS LE "VER" DE L'AMITIÉ !

Samedi 15 Octobre - 17h-19h

La ville de Biot organise le premier apéro-compost au Jardin Frédéric Mistral. Univalom⁽¹⁾ distribuera le compost et distillera les consignes à respecter pour un compostage collectif et l'association Alter Azur⁽²⁾ organisera un petit concert pour animer ce moment convivial. Quant à vous, apportez un petit quelque chose à partager mais aussi et surtout votre bonne humeur !

(1) Syndicat mixte pour la valorisation des déchets ménagers (www.univalom.fr)

(2) Alter Azur : « Oasis d'idées positives » (www.alterazur.com)

BROYAGE DES DÉCHETS VERTS À DOMICILE : L'AVENTURE CONTINUE !

Suite au succès du test de broyage/paillage des déchets verts à domicile proposé aux Biotois (Cf. *Biot infos* été 2016, p.29), Univalom, en partenariat avec l'association AVIE* lance une nouvelle phase test du 22 septembre au 22 octobre inclus. Principe : L'AVIE vient chez vous, sur rendez-vous, pour broyer vos déchets issus des tailles du jardin. Soit ils l'emportent à la banque de broyat biotoise, soit ils l'utilisent pour pailler, protéger et embellir votre jardin. Pendant la phase test, ce service est gratuit. Les conditions tarifaires qui seront appliquées après le 22 octobre sont en cours de détermination.

Plus d'informations et prise de rendez-vous sur www.avie06.com ou au 04.93.65.29.88.

* AVIE : Association Valbonnaise d'Insertion par l'Economie (<http://avie06.com/>).

HANDIDON

L'Association des Paralysés de France lance son grand jeu national solidaire : Handidon. Cette opération repose sur la vente de tickets-dons permettant de remporter de nombreux lots (voiture, séjours-vacances, home-cinéma, tablettes numériques etc...). Les sommes collectées financeront directement les actions menées par l'APF au quotidien en faveur des enfants et adultes en situation de handicap moteur dans le département des Alpes-Maritimes. Deux tirages au sort auront lieu : un régional le 8 décembre prochain et un national le 15 décembre. Pour y participer, contactez votre correspondant biotois : Dominique Vian (04.93.65.16.24)

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

ALTER AZUR : UNE OASIS D'IDÉES POSITIVES

Alter Azur est une nouvelle association biotoise dont l'objectif est d'initier, de favoriser et de rassembler des alternatives ESS et citoyennes sur la commune et ainsi créer un réseau durable et éthique. Le but ultime est la création au sein de la ville d'un éco-lieu, vitrine de ce nouveau monde. Les actions de l'association couvriront l'ensemble du champ de l'intérêt général (artistique, culturel, familial, scientifique). Chaque activité distincte donnant lieu à la création d'une « sous-structure ».

Alter Azur s'inspire ainsi de collectifs

citoyens tels que Mouansemble et vous propose d'œuvrer au dynamisme de votre commune. Au programme pour les prochaines semaines : **une « pétanque musicale » (le 2 octobre au clos de boule), des jardins partagés avec Biot Au Jardin, la fête du compost, des ciné-échanges, des expositions, des rendez-vous « bien-être », une école de musique numérique, un projet d'habitat participatif, une Give Box...**

Des réunions d'informations ⁽¹⁾ auront lieu tous les mois et feront le tour des quartiers

de Biot, à la rencontre et à l'écoute de tous. Des groupes de travail se réunissent déjà toutes les semaines sur les différentes actions en cours. Les projets courts termes y seront (re)présentés et les invités pourront y prendre part pour les faire avancer. Un apéro d'initiation participatif est prévu pendant les discussions, chacun emmène un petit quelque chose. Pour connaître les dates suivez [facebook.com/alterazur](https://www.facebook.com/alterazur).

(1) Salle des Association, Mairie de Biot, Route de Valbonne, 06410 Biot.



NETTOYAGE D'AUTOMNE

• Mi-septembre, le Service Espace Vert de la Ville de Biot a proposé aux Biotois son traditionnel nettoyage d'Automne ! Cette matinée conviviale réunit deux fois par an les bénévoles qui veulent faire une action concrète avec un résultat visible immédiat pour l'environnement. Renseignements - Services Techniques : 04 93 65 12 21.

• La société Galderma et ses 600 salariés ont consacré leur journée du 15 septembre à la protection de l'Environnement de leur commune via 3 ateliers. 80 salariés s'étaient inscrits pour le nettoyage du lit de la Valmasque, divisés en 4 "brigades" en présence de Raymond Rudio, Conseiller Municipal délégué à la Réduction et à la Valorisation des Déchets. « Chaque groupe a sorti une dizaine de m3 de déchets, on peut dire maintenant que la Valmasque est très propre ! », se réjouit Raymond Rudio. En transformant le poids des déchets en euros, Galderma a alors remis un chèque de 5 000 € à Guilaine Debras, Maire de Biot, à destination des sinistrés du 3 octobre. Une très belle initiative !



NOUVEAU !

GROOVY KIW, LA NOUVELLE ÉCOLE DE MUSIQUE NUMÉRIQUE À BIOT

Consacrée à l'apprentissage du DJ'ing et de la Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O.), l'école Groovy Kiwi a ouvert ses portes à Biot. Les cours auront lieu au siège de l'association Alter Azur, au 15 rue Saint Sébastien.

Le mercredi de 12h à 21h, les cours sont ouverts à tous les âges et tous niveaux par

groupe de 3 maximum. **C'est la première structure type entreprise impulsée par Alter Azur.** Groovy Kiwi adopte donc la charte Alter Azur et promet des tarifs « sociaux », avec des cours à 10 € /h (contre 25 à 40 € /h constaté dans le « privé classique »). Le « prof' » Baptiste Olivard est musicien / DJ / compositeur depuis 15

ans. Son studio est équipé des dernières technologies et le parc matériel évolue constamment. Sa volonté est de rendre accessible à tous la pratique artistique et les joies de la créativité. Une « clé pour la vie » qu'il souhaite particulièrement transmettre aux plus jeunes. Détails et informations sur groovykiwi.com

ANANDA YOGA

aussi pour vous relaxer



Diplômée de la fédération française de hatha yoga de Paris depuis 15 ans, Magali Morali enseigne le yoga traditionnel et vous propose des cours à l'EAC (lundi et vendredi : 12h30-13h45) et à la salle Gilardi (mardi : 10h-11h15 et mercredi 18h-19h15). Les cours sont destinés aux personnes de tout âge et de tous niveaux

de performance. « *C'est un art de vivre, une belle philosophie qui permet de lâcher-prise, de vivre en conscience, de gérer les émotions pour retrouver le sommeil, gérer le stress, mieux traverser les obstacles de la vie* », explique Magali. « *En travaillant les postures, on stimule davantage les muscles, les articulations, les organes, la circulation sanguine bref on*

retrouve une vraie santé physique ET mentale », se réjouit-elle. Ananda Yoga propose aussi des stages de yoga, de méditation et même de relaxation en plein air. Un art de vivre à découvrir ! Renseignement : 06 83 81 10 01.

TEMPS DANSE COMPANYY : LA TENDANCE BIOTOISE

L'association Temps Danse Company propose des cours de danse pour les enfants à partir de 3 ans et pour les adultes aussi : éveil, préparatoire, jazz, street jazz et classique. Marion Faque vous attend les lundi, mercredi, vendredi et samedi à la salle Gilardi du complexe sportif Pierre Operto et à la salle polyvalente de l'école du Moulin Neuf. Tarif : 5€ le cours. Retrouvez les détails des cours, horaires, niveaux et lieux sur www.ecole-temps-danse.com. Plus d'infos : Contact@ecole-temps-danse.com / Tél. 06 21 03 90 93



DANSE AFRICAINE

L'association Yenguetu propose des cours de danse africaine dans la salle polyvalente de l'école du Moulin Neuf, 880 route d'Antibes à Biot, le jeudi soir de 19h45 à 21h15. Les cours sont accompagnés de percussionnistes. Ambiance assurée ! Renseignements : 06.65.44.65.11 - yenguetu.biot@yahoo.fr

YOGATHON AZUR OU LA PENSÉE LUMINEUSE

La gestionnaire et organisatrice événementielle bénévole de l'association Yogathon Azur, Christelle, a vécu un mois de méditation en Inde au Kérala, auprès de Swami Ritodgata et Suchetas. Depuis son retour, elle partage au sein de l'association des séances, des ateliers et des stages hatah yoga et méditation. Elle a le sourire sur le cœur, l'univers dans la tête. Khoulood, l'intervenant yoga apporte un soutien moral considérable. Sa douceur et son écoute soulèvent un air d'unité et d'entente dans les séances de yoga adulte. Enrica, l'intervenante yoga enfant est présente dans les TAP de la commune de Biot. « *C'est un enchantement pour les enfants de faire de la relaxation active avec elle - explique Christelle - elle contribue à semer les graines de la paix dans le cœur des enfants* ».

Le traditionnel rendez-vous annuel Yogathon Azur aura lieu le 4 décembre. > www.yogathonazur.com.



L'AMICALE BIOTOISE DES TRADITIONS

Que ce soit via le comité des fêtes de 2002 à 2008 ou depuis 2005 via l'Amicale Biotoise des Traditions, Josette Roux a toujours œuvré pour les traditions de son village et elle adore ça ! Comme elle aime à le dire « *je suis tombée dedans depuis toute petite puisque mes parents étaient déjà activement impliqués dans le comité des fêtes ! Au début en tant que participante assidue bien sûr puis, dès que j'ai pu, en tant que bénévole et ensuite en tant qu'organisatrice. J'adore ce que je fais alors je le fais toujours avec le sourire, même si cela demande beaucoup de temps et d'énergie.* », confie-t-elle.

Aujourd'hui l'Amicale compte environ une cinquantaine de membres et une quinzaine de bénévoles pour proposer tout au long de l'année des fêtes conviviales et traditionnelles à Biot village.

La fête du mimosa ouvre la saison et pare de jaune le mois de février. S'ensuit début mai le pèlerinage de la Garoupe et la Saint Jean en juin. La plus importante fête du village, la Saint Julien a lieu fin août avec concours de boules, concerts, pique-nique, messe provençale et procession. Puis vient la fête des vendanges fin septembre (messe, foulage du raisin et aïoli géant) et enfin la castagnade en novembre pour déguster des châtaignes.

Cette année, Josette n'a pas eu de chance. La météo n'était pas au rendez-vous pour la fête du mimosa mais tout s'est bien déroulé pour les autres manifestations dont le succès ne se dément jamais.

PROCHAIN RENDEZ VOUS : LA CASTAGNADE LE 12 NOVEMBRE À 15H

La Castagnade, c'est une fête de la châtaigne... Mais attention Josette veille au grain et ne veut surtout pas que nous l'appelions la fête de la châtaigne. « *Je ne souhaite pas créer de confusion dans l'esprit des gens car d'autres villes proposent aussi la fête de la châtaigne mais ce sont surtout des « marchés ». Ici, ce n'est pas le cas, nous privilégions les moments de rencontre avec la population. Nous invitons le public dès 15h à découvrir comment on grille les châtaignes, et dès 16h à déguster gratuitement ce fruit d'automne suivi avec le traditionnel vin chaud !* » conclut Josette. Mais cette année, à la demande générale, il y aura quand même un producteur qui proposera à la vente des châtaignes et ses produits dérivés... Et toujours, tout au long de l'après-midi, musiques et chansons avec la Banda D'au Païoun dans les rues du village.

Josette et son équipe vous disent à très bientôt !



LES CONFÉRENCES

« LA SCIENCE POUR TOUS » REPRENNENT

Les conférences de vulgarisation scientifique ont repris en septembre. Toujours le dernier jeudi de chaque mois (sauf décembre) à 19h, à la salle Gilardi (complexe sportif Pierre Operto). L'objectif est de présenter de façon simple les enjeux qui touchent la vie quotidienne, permettant d'expliquer des phénomènes qui fascinent, inquiètent, interpellent ou intriguent, tout en faisant découvrir le métier de chercheur. Les conférences données par des scientifiques de haut niveau travaillant dans les Alpes-Maritimes sont accessibles à tout public et gratuites.

• **27 octobre 2016*** - **Hervé Claustre - L'observation robotisée des océans**
Hervé Claustre est directeur de recherches au CNRS. Au sein du Laboratoire d'Océanographie de Villefranche, il est membre de l'équipe « Optique Marine Télé-détection et Biogéochimie Océanique » et anime le groupe « Observations Autonomes de l'Océan ».

• **24 novembre 2016 - Yannick Ponty - De la boussole aux taches solaires, le champ magnétique dans tous ses états**
Yannick Ponty est directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Il est responsable de l'équipe de turbulence fluide et plasma à l'Observatoire de la Côte d'Azur, situé au Mont-gros à Nice. Ses recherches portent sur la dynamique des écoulements turbulents, la magnétohydrodynamique et l'effet dynamo. Il utilise des modèles théoriques et numériques pour explorer des phénomènes présents dans des milieux astrophysiques et géophysiques.

• **22 décembre 2016 - Frédéric Guittard - Le biomimétisme source d'inspiration... et d'innovation**
Frédéric Guittard est professeur à l'université de Nice Sophia Antipolis. Les travaux de recherches de l'équipe qu'il dirige concernent l'étude et la mise au point de nouvelles surfaces de matériaux inspirés

du biomimétisme capables d'avoir de nouvelles fonctions telles que de la superhydrophobie (rejet de l'eau) ou superoléophobie (rejet de l'huile). Ses travaux permettent aussi d'offrir des alternatives aux surfaces anti-adhésion plus respectueuses de l'environnement.

Le programme des conférences de 2017 est en cours de préparation. Néanmoins voici quelques thèmes qui seront traités : l'écoulement des fluides, l'exploration de l'intérieur de Jupiter, les carburants provenant d'algues, les perturbateurs endocriniens, les particules élémentaires, la maladie d'Alzheimer, la menace des déchets plastiques dans la Méditerranée, l'Islam au Pakistan et l'impact du vécu de nos aïeux sur notre cerveau.

* Attention, par rapport au programme initial publié sur le dépliant, deux conférences sont inversées, septembre et octobre.

> Renseignements :
Office du tourisme : 04 93 65 78 00

LE SCULPTEUR PAOLO BOSI

PREND SES QUARTIERS À BIOT

Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises - du 19 novembre 2016 au 5 mars 2017



Paolo Bosi est un sculpteur singulier. Il prête une attention particulière aux objets sans importance qui n'imposent pas leur présence, aux petites choses sans connotation de valeur. Il utilise des petits riens comme un morceau de fil de fer rouillé trouvé par terre, juste un peu façonné par des mains humaines, qu'il abandonne dans un coin jusqu'à ce qu'il décide de le magnifier par une sculpture.

Ses sculptures sont taillées dans le bois brut dans les cavités duquel il insère de l'argile, matière noble, en façonnant des sortes de « pièges à regards », de « trappes à vision » jouant dans ce rapport particulier entre extérieur et intérieur, avec l'ombre et la lumière, les couleurs, les contrastes. La terre s'introduit dans les interstices, dans ce jeu entre intérieur et extérieur où la lumière joue le rôle principal.

Il dialogue avec le bois et la terre et donne à ses œuvres une attention particulière, des formes simples, dans une sorte de va et vient entre figuratif et abstraction. Ses œuvres évoquent des jeux de formes découpées, ouvertes, avec quelques fois des

architectures cachées au creux des ombres.

Les vides intérieurs renvoient à l'intimité de l'enfant dans le ventre de sa mère ; la maternité est un thème récurrent, avec celui de l'Ange que l'on reconnaît à ses grandes ailes d'oiseau qu'il couvre d'écaillés comme celles d'un poisson préhistorique.

Paolo Bosi fait partie de ceux qui dialoguent avec le bois pour traduire en volume ses esquisses à l'encre. Il dessine d'abord, puis module une maquette en terre qui va parfois mûrir deux à trois ans dans un coin de l'atelier. Après un ultime dessin d'élaboration, il se lance dans la chair noueuse du chêne. Son travail s'appuie sur des éléments simples : le creux, les espaces protégés, mais aussi la torsion, la marque, la cicatrice.

L'atelier de Paolo Bosi, d'origine italienne, est installé depuis de nombreuses années à Vallauris.

Venir au musée c'est aussi mieux connaître la vie, les coutumes, les arts, le patrimoine, de la ville Biot, rattachés à une histoire riche de plus de 2000 ans.

• **Infos pratiques :**
amis.du.musee@musee-de-biot.fr
9, rue Saint Sébastien
06410 BIOT
él. 04 93 65 54 54.
Horaires : du mercredi au dimanche, de 10 h à 18 h.
Tarifs : 4 € (Seniors : 2 €) - Gratuit pour les Biotois.
Adhérer à l'association « Les Amis du Musée » (16€ par personne par an, 24€ pour un couple) et profiter des activités du Musée.

• **Sorties :**
- **Jeudi 13 et vendredi 14 octobre :** excursion de deux jours en Italie, dans le Piémont, de Mondovi à Barolo ;
- **Mardi 18 octobre (14h15-17h) :** Musée Bonnard - Le Cannet - Visite guidée de l'exposition « Bonnard et l'animalité »

• **Conférences du musée à la médiathèque de Biot :**
- **Samedi 15 octobre :** « Les fêtes de la belle époque à travers les quartiers de Nice », par Martine Péliissier
- **Samedi 03 décembre :** « Klint », par Catherine de Buzon

"La présidente Paule Harbonville et son équipe ont la tristesse de vous faire part du décès de Jacqueline Magherini survenu cet été. Jacqueline était fidèle au musée depuis l'année 2002 et faisait partie du conseil d'administration et du bureau. Son dévouement, sa présence amicale et compétente vont beaucoup nous manquer. Nous lui disons un au revoir ému."

GROS SUCCÈS POUR LES NOCTURNES D'ART 2016



C'est devant une place de Gaule comble qu'eût lieu le dernier défilé estival des Nocturnes réservé aux artistes qui ont fait l'événement tout l'été et qui, une fois encore, ont enthousiasmé le public avec des créations toutes plus belles et originales les unes que les autres. Ici la robe Biot de Cathy Mahé en bâche publicitaire de la Ville recyclée !



Parce que Biot est une ville empreinte de richesse artistique et culturelle depuis toujours, la CAPL⁽¹⁾, sous l'impulsion de Valérie (Galerie Gabel), Pierre (Biot Optic) et avec l'aide de Gwenaëlle (agence biotoise d'événementiel Acta Events), a souhaité transformer le village en galerie d'art à ciel ouvert ! Lancée en 2015 (à la suite des Nocturnes des commerçants), c'est cet été 2016, que la manifestation a pris son envol.

Les jeudis de juillet et août, en plus des expositions et des démonstrations de métiers d'art, étaient proposés des ateliers d'arts créatifs pour enfants, des balades culturelles par l'office du tourisme, une conférence sur « Fernand Léger et le groupe Espace à Biot », deux défilés de mode⁽²⁾ avec la participation des boutiques du village, puis deux autres défilés, l'un avec le lycée de stylisme Les Coteaux (Cannes), l'autre faisant appel notamment à la créativité des artistes locaux. La programmation musicale et la décoration du village, elles aussi, se sont enrichies : du jazz au groove en passant par du pop rock, deux groupes ont su donner le rythme ; des voiles tendues multi-couleurs, des sculptures en bronze de Nicole Brousse ont pris vie ça et là sur les façades de maisons, sans oublier les sculptures monumentales de Philippe Berry, parrain de la manifestation. Enfin, d'un point de vue pratique, la navette Envibus s'est adaptée aux horaires des Nocturnes, un tuk-tuk reliait le village aux parkings et plusieurs food trucks ont pris place pour une restauration alternative de qualité. Un bilan plus que positif au vu de la fréquentation mais aussi des très bons échos des visiteurs, des artistes, des commerçants et même des journalistes !

« *Merci à tous les bénévoles (NDLR-dont les organisateurs eux-mêmes), mais aussi aux différents partenaires privés ou publics et notamment la mairie de Biot pour son soutien !* », conclut l'association CAPL.

- (1) Association C.A.P.L. de Biot : Commerçants, Artisans et Professions Libérales
(2) Défilés coordonnés par la biotoise Christine Marchal



3^{ÈME} FESTIVAL DES CHŒURS

L'association « Si le chœur vous en dit » en partenariat avec la Ville de Biot et sous la direction artistique d'Olivier Augé-Laribé, organise le 3^{ème} Festival des Chœurs les 14, 15 et 16 octobre 2016. Cette année encore, les organisateurs espèrent un nouveau « *moment de symbiose et de délicatesse* » lors des trois rendez-vous prévus au programme.

• Vendredi 14 Octobre⁽¹⁾ à 20h45 à l'église Sainte Marie-Madeleine

En partenariat avec le Festival Franz Liszt Côte d'azur, STABAT MATER d'Anton DVORAK (version 1876) avec le Chœur « Musiques en jeu » sous la direction D'Alain Joutard.

• Samedi 15 octobre⁽¹⁾ à 20h45, à l'église Saint Marie Madeleine

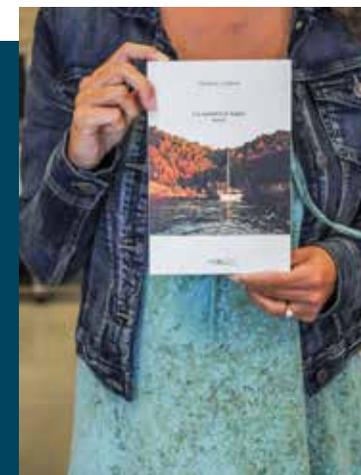
STABAT MATER de Giovanni Battista Pergolesi avec l'ensemble vocal « Simple Accord » et le quatuor à cordes « Azureus »

• Dimanche 16 Octobre⁽²⁾ à 15h au complexe Sportif Pierre Operto, Salle Paul Gilardi (gratuit)

FORUM CHORAL avec la participation des chœurs « Biot enchantant » sous la direction d'Eve-Marie Simon, « Suo tempore » sous la direction d'Alain-Jean Vernet, « Arioso » sous la direction d'Ekaterina Alferova.

- (1) Tarif : Entrée 15 € le concert, 10 € tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi), gratuit pour les moins de 12 ans.
(2) Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

Navette gratuite pour le 14 et 15 octobre dès 19h entre le parking de l'EAC et le village. Renseignements et réservation à l'Office du tourisme : 04 93 65 78 00.



LE NOMBRIL D'ADAM

« Après avoir poussé sur le terreau de General Motors, l'art du charpentier de marine m'a enjolivé l'esprit vers l'objectif atteint. De nos jours, encore salé de mes récents périples, je compose quelques romans à la gloire de la réflexion humaine. Humaine ? Humain ? Vous avez dit... humain, mon cher cousin ? » Voici comment Michel H. Le Baron résume sa vie. Biotois depuis 30 ans, l'artisan a publié le roman « Le nombriil d'Adam » chez 5 sens éditions. Dieu rend une visite inopinée à Joseph, charpentier de marine à la retraite. « Qu'est-ce qu'il fout là, celui-là, sur la bannette du capitaine, ma place préférée à bord, coincé derrière la table du carré, avec mes bouquins, ma musique, ma pipe, colonisant mes vieux coussins ? MAIS QUI ÊTES-VOUS ? Que faites-vous ici ? Comment êtes vous entré ?... » De cette visite inopinée, découle une relation rondement menée de simple camaraderie ponctuée d'interrogations existentielles, le tout savoureusement arrosé d'épicurisme.

Michel H. Le Baron dédicacera son ouvrage à la librairie Biorama le 14 octobre à 15h.

BIOT 1 AN APRÈS

La nuit du 3 octobre 2015 restera tristement gravée dans les mémoires des citoyens biotois. Face à ce drame qui soulève beaucoup d'émotions et qui a endeuillé la ville de Biot, la cité a pu compter sur le courage, la générosité exceptionnelle des sauveteurs, des collectivités, des citoyens bénévoles et des anonymes de toute part. Un an après, l'heure est au souvenir.



Pour se souvenir pour l'avenir, une cérémonie solennelle de commémoration a eu lieu le 3 octobre dernier en mémoire des victimes et des sinistrés. Des repères de crue et une plaque commémorative ont été dévoilés à cette occasion. Mais Biot est aussi une ville dynamique, un lieu unique de culture, de VIE et d'ini-

tiatives. Les 7, 8, et 9 octobre, en collaboration avec l'association « Biot s'Honore » la commune a célébré la solidarité autour de moments de partage et de convivialité musicaux. Des artistes comme Ben Mazué, Nik Kershaw, Bloon, Demain j'arrête, Shiny Gospel, Ciao Basta, le trio Azurance, Sympho Sophia ou encore Biot

Enchantant se sont produits bénévolement pour le plus grand plaisir du public. La chorale de l'école du Moulin Neuf et les enseignants de l'EAC ont eux investi le jardin Frédéric Mistral.

Ateliers pédagogiques de prévention

« Ne pas oublier, c'est aussi acquérir et renforcer la culture du risque » rappelle Guilaine Debras, maire de Biot. Lors de ce week-end, des moments de rencontres étaient aussi proposés sous forme d'ateliers pédagogiques avec les pompiers, la Croix Rouge, le CCAS, l'Aseb-AM afin que chacun puisse se sensibiliser et apprendre les gestes de survie. Répondant à l'invitation, les personnes qui ont participé, de près ou de loin à la remise en état de la commune et qui ont contribué à reconforter les sinistrés, se sont jointes aux Biotois pour le pique-nique géant du 9 octobre devant l'EAC. « *Ce lieu-même où les bénévoles distribuaient les repas en octobre dernier, et qui a aidé les sinistrés dans le long chemin de la reconstruction* » conclut Madame le Maire.

HALLOWEEN ANNULÉ

Depuis Janvier 2016, la Ville de Biot a maintenu sa programmation événementielle avec des mesures de sécurité renforcées et conformes aux consignes de la Préfecture. Néanmoins, cette année, Madame le Maire de Biot, Guilaine Debras, a décidé - avec regret - d'annuler les festivités d'Halloween. « *La sécurité de nos concitoyens est une priorité qui se doit d'être assurée !* », annonce-t-elle. En effet, la symbolique de cette manifestation

ainsi que sa très importante fréquentation (plus de 500 personnes) en font une manifestation dite « à risque ». « *Nous ne disposons malheureusement pas de moyens supplémentaires suffisant pour assurer la totale sécurité des personnes présentes* », regrette-t-elle. Sachez cependant que toutes les autres manifestations prévues jusqu'à la fin de l'année sont maintenues. L'équipe municipale vous donne rendez-vous l'année prochaine pour le retour d'Halloween dans les rues de Biot...



EN ROUTE VERS LES FESTIVITÉS DE NOËL

Les fêtes de fin d'année se préparent dans les foyers, les villes s'animent et s'illuminent et la magie de Noël s'installe au fil des jours. Biot dévoile son programme d'animations, spécial famille !

Comme chaque année, c'est le 1^{er} décembre que les festivités biotoises seront lancées par Madame le Maire avec le coup d'envoi des illuminations de Noël et l'ouverture du premier volet de Noël. Du 1^{er} au 31 décembre, Biot s'animera aux couleurs de Noël pour le plus grand bonheur des familles. Une forêt de sapins sera installée au cœur du village, un petit train circulera place de Gaulle au milieu de jeux en bois géants. Des stands de maquillage et de sculptures sur ballon raviront les plus petits.

• L'agenda de décembre

Tout au long du mois de décembre, les artisans vous attendent pour vous présenter leurs produits locaux et autres mets festifs pour préparer vos soirées de réveillon. Jeudi 8 décembre et jeudi 15 décembre, de 11h à 15h, un marché de Noël artisanal et local s'installera sur l'esplanade Saint-Philippe. Les 17 et 18 décembre, la rue Saint Sébastien se transformera en marché

de Noël pour les achats de dernières minutes... Un week-end gourmand qui sera également l'occasion de découvrir des créations artisanales, idéales pour offrir ou décorer votre intérieur alors que le jour J arrive à grands pas. Entrée libre.

Du 17 au 24 décembre, la ferme et ses moutons, chèvres, volailles, lapins et cochons nains raviront les petits citadins pour leur première semaine de vacances. Des ateliers pédagogiques seront proposés aux enfants : fabrication du beurre en plusieurs étapes, création de boules de Noël à partir de laine naturelle et de nombreux jeux pédagogiques pour développer le sens du toucher. Les bambins pourront, le temps d'une balade au cœur du village, jouer aux cavaliers sur le dos de poneys. Le 23 décembre, avant sa tournée, le Père Noël fera une halte à Biot pour saluer les enfants depuis sa calèche.

• Zoom sur les volets de Noël

Comme chaque année, Biot village transforme la rue Saint Sébastien en calendrier de l'aveugle pour petits et grands. 24 artistes ont été choisis pour décorer et transformer 24 volets pour une exposition de plein air qui sera révélée au public au jour le jour, dès le 1^{er} décembre.

• Les enfants à la médiathèque

Toc Toc Toc ! par la compagnie 1,2,3, Soleil, à partir de 2 ans. Trois marmottes perdues dans le brouillard vont se réfugier dans une maison alors abandonnée par son propriétaire. Elles vont rencontrer deux lapins et un renard... Le mercredi 21 décembre à 15h30 et 17h, salle d'action culturelle de la médiathèque. Inscrivez vos enfants auprès de l'espace Jeunesse ou au 04 89 87 73 00 à partir du 22 novembre dans la limite des places disponibles.

LE NOËL DES COMMERÇANTS

Pour que notre village soit le plus beau à Noël, l'association C.A.P.L (*) vous propose de participer à un concours des plus belles vitrines (commerçants et artisans) et des plus beaux balcons et volets (villageois) ! Inscrivez-vous chez Biot Optic jusqu'au 9 décembre.

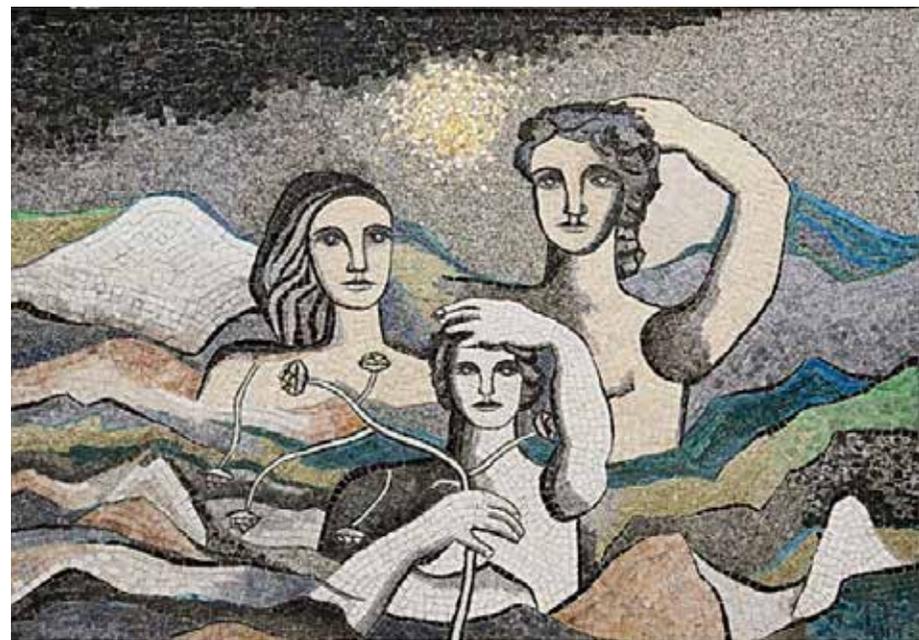
Le public votera via le facebook des commerçants : Biot News, qui comptabilisera le nombre de « j'aime ». Résultat le samedi 26 décembre. Cadeaux gourmands pour les gagnants... L'association CAPL proposera également quelques animations entre Noël et le Jour de l'An. Plus d'informations à suivre sur la page Facebook !

(*) Commerçants, Artisans et Professions Libérales

LES TROPHÉES DU MONDIAL DE FOOT-VOLLEY SIGNÉS PAR LA VERRERIE DU VAL DE PÔME !



Les trophées remis lors du mondial 2016 de Foot-Volley cet été à Antibes ont été créés par Christophe Saba de la Verrerie du Val de Pôme à Biot. Même si indéniablement les équipes ont fait le show, les trophées - assortis à l'équipe gagnante du Brésil - ont aussi eu leur succès lors de la remise des prix en présence des deux parrains Didier Deschamps et Sébastien Frey.



LES MOSAÏQUES MELANO DE RETOUR À LA GALERIE GHIGLIONE

25 ans après à la première exposition, la galerie Ghiglione présente à nouveau les mosaïques de « l'Atelier Melano » incluant les œuvres d'Heidi, Lino et Sylvio Melano. Décédée en 2014, Heidi s'est fait connaître après avoir réalisé des mosaïques monumentales des œuvres de Fernand Léger (notamment la devanture du musée Fernand Léger de Biot), mais aussi Chagall, Braque, Folon, Vasarely et nombre de grands artistes. Son fils Sylvio perpétue la tradition de ses parents avec la possibilité aujourd'hui encore de commander des mosaïques personnalisées.

Contact : Galerie Ghiglione - 6 rue des bachelles à Biot / 0033(0)6838 80 305

ABM PRODUCTION ENCORE PRIMÉ

Dans le Biot Infos été 2016 nous vous annoncions que la société biotoise d'événementiel ABM Production avait reçu le prix Wedding Awards 2016 dans la catégorie musique. Cette fois-ci, c'est fin septembre, que Guilaine Debras Maire de Biot et Pascal Milhiet, président d'Initiatives ASA ont remis à Benjamin Maurand et Lydia Bento, le prêt d'honneur Croissance Initiative Agglomération Sophia Antipolis. Bravo à eux !

LE PHOTO CINÉ CLUB BIOTOIS À BIOT ET AILLEURS

Après avoir exposé tout l'été de splendides photographies de paysages dans les ruelles de Biot, le photo ciné club biotois continue d'exposer à Biot et ailleurs.

- Exposition Regards du Sud, 16^{ème} Rencontres Photographie d'Art, à Tourettes-Levens du 1^{er} au 9 octobre 2016.
- Salle d'expositions municipales de Biot, du 21 octobre au 26 novembre 2016, en collaboration avec la section arts plastiques de l'EAC. Thème : Noir Blanc contraste.
- Déclics Niçois, Collectif Photon du 21 novembre au 9 janvier 2017 au parc Phoenix à Nice.

À L'AUTOMNE, LA CULTURE FLEURIT À LA CASA !

Après avoir profité tout cet été des sorties et manifestations qui ont garanti le succès de votre été, la CASA vous propose un tour d'horizon des manifestations culturelles du 15 septembre au 31 octobre, pour assurer en douceur le passage de la rentrée : festivals, expositions, concerts, théâtre... il y en a pour tous les goûts! Tout le programme sur : Facebook/ Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis Officiel ; Twitter/ @CASAOfficiel ou Internet www.casa-infos.fr

S P O R T S



LE TEMPLE DU TENNIS MONDIAL À BIOT

Le 19 septembre à 18h30 a été inaugurée l'Académie internationale de tennis Mouratoglou en présence de Serena Williams et Novak Djokovic. Ouverte fin juin, l'académie a déjà reçu tout l'été des centaines de stagiaires. Avec un investissement non négligeable, elle contribue à renforcer une image sportive et dynamique de la technopole et de Biot.



TRAIL

Lors des derniers championnats de France de Trail qui ont eu lieu à Saint-Martin-Vésubie, 14 membres du Club BIOT AC ont pris le départ du 30 et 140 km.

Bravo aux 3 Biotois qui ont fini sur les podiums :

- Mathilde Sahuguet - 1^{ère} au Trail 30 km - catégorie Open Senior Femme
- Pascal Camus - 2^{ème} au Trail 30 km - catégorie Open - Vétéran 2 Homme
- Christian Metral - 3^{ème} au Trail 30 km - catégorie Open - Vétéran 3 Homme



AZUR GAELS ABÚ !*

Il se tramait un drôle de match fin août au stade Pierre Bel. Mais quel était donc ce sport si mystérieux ? Des passes comme au volley, des déplacements autorisés comme au hand, des cages traditionnelles comme au football, des poteaux comme au rugby, aucun placage, aucun contact et des ballons touchés aussi bien par les mains que par les pieds.... Bizarre...

Nous vous présentons... le football gaélique ! Kesako ? Inventé en 1500, soit quelques siècles avant tous les autres sports cités ci-dessus, ce sport est mythique en Irlande attirant plus de spectateurs que n'importe quel autre sport ! En France il existe 22 clubs actifs dont les Azur Gaels, à Valbonne, seul club de la Côte d'Azur. 3 biotois y jouent : Cédrik Piquot, Benjamin Rossi et Richard Faul, président et co-fondateur du club. C'est sans rougir que les Azuréens ont affronté les Irlandais de Wild Geese FC Dublin le tout dans le respect, le partage et la convivialité, valeurs chères à ce sport.

De l'essai à la transformation il n'y a qu'un pas ! Il se murmurait pendant la 3^{ème} mi-temps que le président du club était désireux de créer une section jeunes et une section féminine à Biot. Affaire à suivre.

> [En savoir + : Facebook Azur Gaels](#)

Prochain tournoi le 29 octobre au stade Pierre Bel avec cette fois, 4 équipes.

* Allez Azur Gaels ! en langue gaélique



NOUVEAU ! LE DOJO BIOTOIS, C'EST AUSSI AU VILLAGE !

Le Dojo Biotois ouvre des cours dans la salle de l'école Paul Langevin ! Tous les mercredis de 14h à 14h45 pour les 4-5 ans et de 15h à 16h pour les 6-11 ans.

Pour rappel les horaires des cours au Dojo Municipal les lundis et jeudis, de 17h-17h45 pour les 4-5 ans ; 18h à 19h pour les 6-11 ans et de 19h à 21h pour les 11 ans et plus.

> www.dojobiotois.com

VOILE SUR LES JO

Sofian Bouvet* et son coéquipier Jérémie Mion ont presque cru à leur bonne étoile de Rio. À la 4^{ème} place de la prestigieuse épreuve reine du 470 pendant longtemps, ils craquent lors de la 8^{ème} et 9^{ème} manche pour finalement se classer à l'honorable place de 7^{ème} au général. La déception est palpable surtout quand on sait que les deux amis ont gagné la médaille de bronze des championnats du monde quelques mois avant en Argentine ! Qu'à cela ne tienne, on les retrouvera peut-être en 2020 à Tokyo, sur le podium !

*Cf. portrait dans le *Biot Infos* Hiver 2016, page 25



QUAND LES ENFANTS ONT LES BOULES !

L'association **Boule Amicale Biotoise** propose à tous les enfants, filles et garçons, de 8 à 14 ans, des cours de pétanques gratuits tous les samedis matins de 10h30 à 11h45, à l'école de boules « Clos de Biot ». Renseignements auprès de Sébastien Gérard au 06 12 13 68 78. Venez nombreux, les éducateurs vous attendent !

KARATÉ

UNE SAISON 2017 SUR LES CHAPEAUX DE ROUES !



La saison 2015-2016 s'est achevée par un passage de grade de qualité qui a vu bon nombre d'élèves récompensés pour leur travail. Il ne fait aucun doute que les valeurs - Volonté, Rigueur et Persévérance - ont fini par porter leurs fruits. Fin août, le stage d'été a permis une remise en condition et une préparation des échéances à venir. Fin novembre, 3 des athlètes se rendront à une compétition à Osaka au Japon, berceau du Karaté Shito Ryu. Une belle expérience en perspective ! Les cours, encadrés par des Instructeurs Fédéraux reconnus ont repris depuis le 3 septembre et sont ouverts à tous de 7 à 77 ans. Osez, et venez découvrir cet enseignement où Corps et Esprit ne font qu'UN.

> KOKORO KAN

Tél. 06 59 88 67 39 // www.kokorokan.fr



UN ÉTÉ ENTRE VALLONS ET MONTAGNES



Le Podium du Grand Prix des Verriers

Partis sur les routes françaises et italiennes depuis le mois de juin, les cyclistes biotois ont relevé avec succès les challenges fixés en début de saison.

Tout d'abord la « classique » du circuit professionnel Milan-San Remo dont les 298 km ont été un dur combat pour les 9 coureurs inscrits au départ mais qui fut finalement vécue comme une aventure extraordinaire. Mi-juin, Guy Camatte se classait 2^{ème} de sa catégorie sur l'Ardéchoise Vélo Marathon (280 km en un peu plus de 3 heures). Quant à Jean-Paul Camatte, Maurice Abo et Philippe Debras sur la même course, ils ont préféré boucler le parcours des 130 km. Durant le même week-end, Christophe Llabres, Stéphane Ehret et Laurent Grattesol ont pris le départ de la première Mercan'Tour dans des conditions presque hivernales. Les deux premiers ont fini les 120 km et les deux ascensions du col de la Cayolle.

Du Tour aux Verriers

En plein Tour de France, 14 Biotois ont défié les 3 cols alpins de l'Etape du Tour 2016. Au bout des 122 km, ils affichaient tous le sourire du devoir accompli sous l'œil bienveillant du Mont Blanc. Enfin, ils sont descendus de vélo pour organiser leur course « le Grand Prix des Verriers » le 20 août dernier à Biot qui fut, une fois encore, un franc succès avec près de 100 coureurs au départ. Les verreries récompensant les vainqueurs ont une nouvelle fois fait des heureux.

A bientôt pour les challenges 2017 !

NOUVEAU : DU TAI CHI À BIOT

Une nouvelle association a vu le jour à Biot cette année, l'ASECAM, que vous propose tous les mardis de 19h à 20h au Complexe Pierre Operto, Salle Gilardi des cours de Tai Chi Chuan.

Art martial chinois à l'origine, il est aujourd'hui largement pratiqué comme une gymnastique traditionnelle chinoise accessible à tous sans limite d'âge !

Basé sur des mouvements lents et continus, spécialement conçus, il permet le développement d'une prise de conscience corporelle, une harmonisation respiration-mouvements et une détente corps-esprit. Sa pratique régulière vous apportera santé, calme, équilibre, contrôle du stress et relaxation. À essayer !

> Association ASECAM
Jean-Marc Guibilato (professeur diplômé d'état)
Tél: 06 14 60 8134
jmg.asecam@wanadoo.fr

NOUVEAU À BIOT



MAXIME CORBOLI,

Ostéopathe

(6 années d'études chez ATMAN)

Une ostéopathie exclusive adaptée à chaque individu, dans le respect des fondements de cette médecine.

Consultations à domicile, sur RDV ou en urgence Tél. +336 65 15 43 15

EMMANUEL FREGONA

Emmanuel Fregona a ouvert depuis cet été, dans le centre commercial de Saint Philippe un nouveau concept de restauration rapide : Nostrum. Il propose une organisation de Fast-food, des prix de fast-food mais avec des plats « traiteurs » vendus sans colorant, sans additif, sans sucre ajouté...

Simple mais sains ! Les prix commencent à 1€ et le ticket moyen est entre 7 et 8€

Facebook : Nostrum Sophia ou Trip Advisor : Nostrum Sophia ou www.nostrum.eu.
Tél. 04 97 23 36 91, 200 Avenue Roumanille, Espace Saint Philippe, Biot



LA PLATEFORME INITIATIVE FRANCE DE LA CASA

vient d'octroyer un prêt d'honneur de 7000€ à Benjamin Maurand, créateur d'entreprise lauréat pour le développement de son activité « d'organisation événementielle » 5665, route de Valbonne à Biot. 2 emplois seront créés. Affaire à suivre.

SELECTION DE VINS DE PRESTIGE ET VINS À BOIRE

Thierry de Sainte Luce
Tél. 07 69 16 36 02
Impasse de la bourgade
À côté du restaurant "le Jarrier"

THOMAS MAURIN

Ostéopathe

(diplôme international ATMAN) consulte sur rendez-vous et à domicile sur les secteurs de Biot, Villeneuve-Loubet, Antibes, Valbonne et Sophia Antipolis.

Contact : 06 25 49 33 66 ou maurin.osteo@gmail.com

DOCTEUR MARC PEIGNIER

Spécialiste en médecine générale et homéopathie consulte exclusivement sur rendez-vous (Conventionné en honoraire libre).

Tél : 09 73 22 30 73
ou email : cabinet@docteur-peignier.fr
1387 Route de Valbonne.
Les Jardins d'Isis 22. Biot.



LES CONSEILS LECTURE DE LA MÉDIATHÈQUE POUR L'AUTOMNE

POUR LES ADULTES



PJ Harvey, *The Hope Six Demolition Project*, Island records

Pour ses 25 ans de carrière, PJ Harvey revient avec un onzième album éminemment politique aux sonorités brutes, aussi subtil qu'ambitieux, inspiré des nombreux voyages qu'elle a effectués ces 5 dernières années. S'en dégage une énergie double, faite d'amertume et d'espoir, de violence et de douceur.



Céline Minard, *Le Grand Jeu*, Rivages

Une femme s'isole de la civilisation dans un refuge hi-tech et se met à l'épreuve des éléments pour tenter de répondre à une question simple : comment vivre ? Avec une écriture toujours aussi précise, un grand sens du rythme et un soin poussé du détail, Céline Minard nous livre un roman tout autant physique qu'intellectuel, dans lequel s'entrecroisent moments d'alpinisme et réflexions existentielles.

ALBUM JEUNESSE



Petite main chez Henri Matisse, à partir de 6 ans - (Gallimard Jeunesse)

Jacqueline Duhème nous livre ici ses souvenirs d'une expérience personnelle unique : jeune fille, elle travailla comme aide d'atelier à Cimiez, chez le grand peintre Henri Matisse, alors âgé et malade. Un régal d'anecdotes, de bons mots de Matisse et des célébrités d'alors (Aragon et Elsa Triolet, Colette, Picasso...), bref, toute l'ambiance d'une époque évoquée par Jacqueline Duhème avec sa verve coutumière et son humour inaltérable.

CARNET

NAISSANCES

Nolan, Paul, Patrick Sator, né le 15 juin 2016
Isaure, Thérèse, Marie Racht, née le 16 juin 2016
Lola, Léa Hanaïzi, née le 28 juillet 2016
Lucas, Alexander Cabrera, né le 8 juillet 2016
Lina, Patricia Molon, née le 4 août 2016
Mathis Martel, né le 24 août 2016
Noah, Nicolas Vandamme Delaize, né le 4 septembre 2016
Zoé Denis, née le 7 septembre 2016
Amélie, Rolande Moster, née le 7 septembre 2016
Lenzo Camin, né le 18 septembre 2016

MARIAGES

Cathy Boulicaut et Antonio Perez, vendredi 3 juin 2016
Chloé Pappalardo et Guillaume Garcia, mercredi 15 juin 2016
Estelle Sanzée et Grégory Pedemonte, samedi 18 juin 2016
Dorine Quérou et Charles Verrier, samedi 18 juin 2016
Aurore Demurget et Nils Villemonte De La Clergerie, samedi 25 juin 2016
Angela Palmqvist et David Totté, samedi 25 juin 2016
Laura Barello et Ludovic Sayag, samedi 2 juillet 2016
Emmanuelle Dorseuil et Fabrice Barriere, samedi 2 juillet 2016

Maria Aragon Gomez et Jesus Zuniga Perez, vendredi 8 juillet 2016
Faïza Derrar et Brahim Imarmouche, vendredi 8 juillet 2016
Sabrina Le Guelvouit et Thomas Mariottini, samedi 30 juillet 2016
Catherine Sens-Meyé et Richard Pellegrino, samedi 27 août 2016
Emily Knibbs et Adrien Michon, samedi 27 août 2016
Sabrina Ben Tahar et Fehmi Ben Khaled, samedi 3 septembre 2016
Sylvia Chauzal et Jérôme Fouffé, samedi 10 septembre 2016
Nathalie Thil et Eric Génévrier, samedi 10 septembre 2016

DÉCÈS

Marius Nicolăi né le 28 juillet 1938, décédé le 15 juillet 2016
Odette Leprovost (née Feltre) née le 25 avril 1927, décédée le 24 juillet 2016
Michel Pesce, né le 28 mai 1958, décédé le 20 août 2016
Bernard Kelder, né le 15 juin 1926, décédé 24 août 2016

AGENDA

OCTOBRE - NOVEMBRE -
DÉCEMBRE 2016

DU 21 OCTOBRE AU
26 NOVEMBRE 2016

NOIR BLANC CONTRASTE

SALLES D'EXPOSITIONS
MUNICIPALES

Exposition photo par le
Photo Ciné Club biotois en
collaboration avec la section arts
plastiques de l'EAC.

> Horaires : mardi et samedi
9h30-12h30 et 13h30-17h30
Mercredi, jeudi et vendredi :
13h30-17h30

JUSQU'AU 6 NOVEMBRE 2016

LA VIE ARTISTIQUE À BIOT DANS LES ANNÉES 50

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE
CÉRAMIQUE BIOTOISES

Les années 50, c'est l'époque où
Raymond Peynet choisit Biot
pour y faire vivre « ses amoureux »,
où Hans Hedberg bouscule les idées
reçues, Fernand Léger et Roland
Brice modèlent leurs premiers
reliefs. Ils sont l'image de la
révolte du siècle et les précurseurs
d'une évolution qui tiendra de
plus en plus compte des besoins
de l'homme. C'est l'âge d'or
des métiers d'art et celui de la
découverte de la couleur, avec
Fernand Léger, de Staël, Picasso
et d'autres encore.

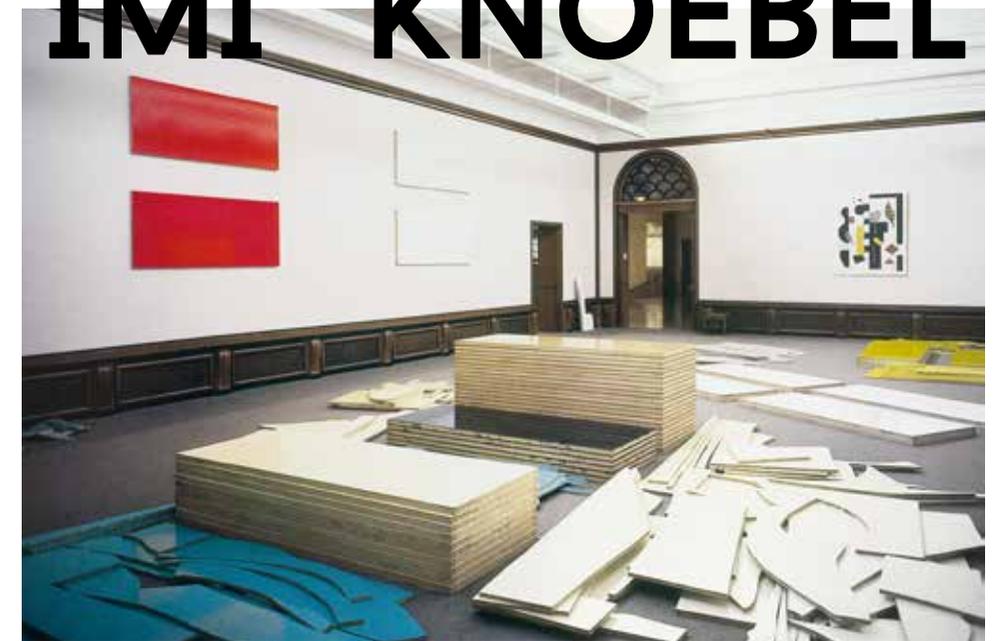
> Tarifs, programme culturel et
plus d'infos sur musee-de-biot.fr



Vivianna Torun Bülow-Hübe
© Droits réservés

EXPOSITIONS...

IMI KNOEBEL



DU 5 NOVEMBRE 2016 AU 27 FÉVRIER 2017

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Elève de Joseph Beuys à Düsseldorf, Imi Knoebel est l'un des plus grands représentants de la peinture abstraite en Allemagne. Son utilisation subtile de la couleur dialogue avec l'espace qui l'accueille par l'utilisation des supports variés tels le bois, l'aluminium ou le vitrail dont les réalisations pour la cathédrale de Reims en 2011 et en 2015 constituent un exemple magnifique.

Vernissage le samedi 5 novembre 2016 à 11h

> Tarifs, programme culturel et plus d'infos sur www.musee-fernandleger.fr

JUSQU'AU SAMEDI 12 NOVEMBRE 2016

EXPOSITION JACQUELINE DUHÈME, IMAGIÈRE DES POÈTES

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

DU 19 NOVEMBRE AU 28 JANVIER 2017

« 18 ŒUVRES GRAPHIQUES POUR 18 LIEUX OU SE SENTIR BIEN »

ESPACES DE LA MÉDIATHÈQUE
COMMUNAUTAIRE

Exposition par La maison est en carton, éditeur d'images d'art tournées vers l'enfance. Le musée, l'opéra, le jardin potager, la nuit, chez mémé... autant d'endroits riches de promesses de découvertes et de rencontres qui font du bien. Des créations par des illustrateurs, notamment Benjamin Chaud, Cécile Gambini, Carole Chaix.

DU 19 NOVEMBRE 2016 AU 5 MARS 2017

PAOLO BOSI

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE
BIOTOISES

Paolo Bosi est un sculpteur singulier. Il prête une attention particulière aux objets sans importance qui n'imposent pas leur présence, aux petites choses sans connotation de valeur. Il utilise des petits riens comme un morceau de fil de fer rouillé trouvé par terre, juste un peu façonné par des mains humaines, qu'il abandonne dans un coin jusqu'à ce qu'il décide de le magnifier par une sculpture. (Cf. Article page 41).

DU 1^{ER} AU 24 DÉCEMBRE 2016 LES VOILETS DE NOËL

BIOT VILLAGE

Du 1^{er} au 24 décembre, 24 paires de volets de la rue Saint Sébastien jusqu'à la place des Arcades vont s'ouvrir au fil du calendrier de l'Avent pour dévoiler des œuvres inédites et former une exposition à ciel ouvert.

ÉVÉNEMENTS...

La plupart des animations proposées à Biot sont gratuites et ouvertes à tous.

OCTOBRE

VENDREDI 14 OCTOBRE - 18H CONCERT - LE CLUB !

SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Club#5 Rencontre France-Brésil avec le duo
Claire Luzi - Amélia Fofana.

VENDREDI 14 AU DIMANCHE 16 OCTOBRE

FESTIVAL DES CHŒURS

ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE ET
SALLE PAUL GILARDI

Navette gratuite pour les concerts du 14 et
15 octobre.

Renseignements et réservations numérotées :
Office du Tourisme : 04 93 65 78 00
tourisme@biot.fr

SAMEDI 15 OCTOBRE - 15H30 CONFÉRENCE

SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Conférence proposée par le Musée d'Histoire
et de Céramique Biotoise « Les quartiers de
Nice à la belle époque » par Martine Pélissier,
professeur de l'histoire de l'art avec spécialité
architecture.

SAMEDI 15 OCTOBRE - 16H CONFÉRENCE AREZZO

SALLES DES ASSOCIATIONS
« Qu'est-ce que la sculpture ? » par Jean-Paul
van Lith.

Depuis l'aube de l'humanité, l'Homme a res-
senti la nécessité de tailler, de graver la pierre
et de modeler l'argile pour représenter des
figures, témoins de son passage sur terre et
de sa communication avec les Dieux. De nos

jours, les artistes continuent d'œuvrer dans
ce même besoin de laisser leur trace pour les
générations futures. A vous de les découvrir...

SAMEDI 15 OCTOBRE - 17H-19H APÉRO-COMPOST : PARTAGEONS LE VER DE L'AMITIÉ !

JARDIN F.MISTRAL
Cf. Article p.36

MERCREDI 19 OCTOBRE AU VENDREDI 25 NOVEMBRE EXPOSITION « L'ÉTREINTE »

SALLE DES EXPOSITIONS
MUNICIPALES
Vernissage de l'exposition organisée par l'école
d'Arts plastiques de l'EAC le 19 octobre à 18h.
Venez découvrir les œuvres des élèves et des
professeurs d'Arts plastiques de l'EAC : Mirja
Gastaldi, Véronique Kruch, Peppe Cappello
et Franco Favaro sur le thème « L'étreinte », en
collaboration avec le Photo Ciné Club Biotois.

SAMEDI 22 OCTOBRE : 11H-23H30 L'AFRIQUE EN MUSIQUE

JARDIN F. MISTRAL
Organisée par l'association Yenguetu.
Entrée payante

MARDI 25 AU JEUDI 27 OCTOBRE MA MEDIATHEQUE EN FÊTE

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

JEUDI 27 OCTOBRE - 19H CONFÉRENCE LA SCIENCE POUR TOUS

SALLE PAUL GILARDI

Cf. Article p.40

VENDREDI 28 OCTOBRE - 10H MUSIQUES !

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE
COMMUNAUTAIRE
Atelier d'éveil musical pour les enfants de 0 à
3 ans. Inscriptions auprès des espaces Jeunesse
ou au 04 89 87 73 00.

VENDREDI 28 OCTOBRE - 17H30 CAFÉ DES LECTEURS

ESPACE MUSIQUES - MÉDIATHÈQUE
COMMUNAUTAIRE
Discussions, échanges sur les dernières lectures
et les coups de cœur des lecteurs.

SAMEDI 29 OCTOBRE - 15H30 SÉANCE DE COURTS-MÉ- TRAGES « FEEL GOOD »

SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
A l'issue du festival européen du court-métrage
de Nice « festival c'est trop court ! » projec-
tion d'une sélection de courts-métrages sur
le thème Feel good movie par l'association
Héliotrope.

LUNDI 31 OCTOBRE ANNULATION D'HALLOWEEN

En raison du plan vigipirate, la ville de Biot
est contrainte d'annuler l'après-midi festive
d'Halloween pour des raisons de sécurité.

COLLECTE ALIMENTAIRE D'AUTOMNE CROIX ROUGE

SAMEDI 15 OCTOBRE

La Croix Rouge organise sa grande collecte alimentaire d'automne dans les
supermarchés du secteur pour aider au mieux les familles de la commune
les plus touchées.

L'unité locale de BIOT a grand besoin de toutes les bonnes volontés et
recherche activement de nouveaux bénévoles.

Contact : Croix Rouge de Biot - 11 rue du Portugon
Tél : 04 93 34 56 16 - ul.sophiabirot@croix-rouge.fr
Secrétariat tous les matins de 9h à 13h.

NOVEMBRE

MERCREDI 2 NOVEMBRE - 16H30 DES HISTOIRES...

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE
COMMUNAUTAIRE
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans.

LUNDI 7 ET MARDI 8 NOVEMBRE - 9H À 16H

"BIEN VOIR ET ÊTRE VU"
BIOT 3000
Contrôle gratuit et réglage des éclairages de
véhicule par la police.
Campagne de prévention. Aucune verbalisa-
tion.



MARDI 8 NOVEMBRE - 15H30 CINÉMA - CINÉ THÉMATIQUE

SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Demandez le programme au 04 89 87 73 00

MERCREDI 9 NOVEMBRE - 18H RÉUNION PUBLIQUE "LIGNE NOUVELLE PACA"

SALLE PAUL GILARDI
Dans le cadre de la concertation, réunion à la
demande de la Ville et organisée par SNCF
réseaux.

MERCREDI 9 ET JEUDI 10 NOVEMBRE - 9H À 16H "BIEN VOIR ET ÊTRE VU"

PARKING SAINT PHILIPPE
Contrôle gratuit et réglage des éclairages de
véhicule par la police.
Campagne de prévention. Aucune verbalisa-
tion.

SAMEDI 12 NOVEMBRE ATELIER LUMINESENS

CCAS
Inscription recommandée : 06 41 42 01 57
ou luminesens06@gmail.com. Atelier : 10€
10h30 à 12h30 : atelier « À la rencontre de
vos émotions « empruntées » à vos ancêtres ;
découverte de la psychogénéalogie animé par
Florence Czerepacha.
13h30 à 15h : atelier « No stress » animé par
Laurent Michau.
15h15 à 17h : atelier « Médiation olfactive et
huiles essentielles » animé par Anastela Thélot.

SAMEDI 12 NOVEMBRE - 15H

CASTAGNADE

BIOT VILLAGE
Organisé par Josette Roux.
15h : grillade des châtaignes.
16h dégustation et 16h30 : vin chaud offert

SAMEDI 19 NOVEMBRE - 16H CONFÉRENCE AREZZO

SALLE DES ASSOCIATIONS
« L'eau à Biot, histoire naturelle, architecture
et environnement » par Brigitte Chamagne
Rollier, directrice honoraire du Muséum
d'histoire naturelle de Nice. À partir d'un pa-
norama des différents milieux et constructions
qui marquent la commune, l'eau est évoquée
sous ses aspects richesses, ressources mais aussi
menaces qui pèsent sur elle. La Brague en
est l'élément principal, mais il faut aussi lui
associer les nappes patrimoniales profondes
qui occupent le bassin versant de ce petit
fleuve côtier.

JEUDI 24 NOVEMBRE - 10H MUSIQUES !

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE
COMMUNAUTAIRE
Atelier d'éveil musical pour les enfants de 0 à
3 ans. Inscriptions auprès des espaces Jeunesse
ou au 04 89 87 73 00.

JEUDI 24 NOVEMBRE - 19H

FOLIA : SOLO II - RECITAL CONTREBASSE ET TECHNO- LOGIES

MUSÉE FERNAND LÉGER
Tarifs : 5 et 10€ - placement libre - billetterie
CIRM
Charlotte Testu, contrebasse : Kaija Saariaho
"Folia" pour contrebasse (1995) 11' film
"Folia" d'Anaïs Ibert et Victor de Las Heras ;
Raphaële Biston "Présence" pour contrebasse
et dispositif électronique (2015) 10' ; Carol
Robinson "Black on green" pour contrebasse
et dispositif électronique (2015) 15' ; Frances-
ca Verunelli "Sky & Decaying Sinusoids"
pour contrebasse et dispositif électronique
(2014) 10'. Coproduction Musées Nationaux
des Alpes Maritimes / CIRM

VENDREDI 25 NOVEMBRE - 17H30 CAFÉ DES LECTEURS

ESPACE MUSIQUES - MÉDIATHÈQUE
COMMUNAUTAIRE
Discussions, échanges sur les dernières lectures
et les coups de cœur des lecteurs.

JEUDI 24 NOVEMBRE - 19H CONFÉRENCE LA SCIENCE POUR TOUS

SALLE PAUL GILARDI
« De la boussole aux tâches solaires, le champ
magnétique dans tous ses états » par Yannick
Ponty, directeur de recherche au CNRS.

SAMEDI 19 NOVEMBRE - 15H30

CONCERT JE M'APPELLE ERIK SATIE, COMME TOUT LE MONDE

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Lecture concert en hommage à Erik Satie, à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de sa naissance
par les élèves et les professeurs de l'EAC.



DÉCEMBRE

DU 1^{ER} AU 31 DÉCEMBRE 2016

REFLETS DE NOËL

BIOT VILLAGE

Inauguration des Volets de Noël le 1^{er} décembre

SAMEDI 3 DÉCEMBRE - 15H30

CONFÉRENCE

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Conférence proposée par le Musée d'Histoire et de Céramique Botoise « Klimt ou le Printemps sacré de la sécession » par Catherine de Buzon, historienne de l'art.

MERCREDI 7 DÉCEMBRE - 16H30

DES HISTOIRES...

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans.

JEUDI 8 DÉCEMBRE - DE 11H À 15H

MARCHÉ DE NOËL

ARTISANAL LOCAL

ESPLANADE SAINT-PHILIPPE

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

ATELIER LUMINESENS

CCAS

Inscription recommandée : 06 41 42 01 57 ou luminesens06@gmail.com. Atelier : 10€

10h30 à 12h30 : atelier « Les plantes au quotidien » animé par Isabelle Desplaces.

13h30 à 15h : atelier « Initiation à la peinture énergétique » animée par Céline Monier - 15€

15h15 à 17h : conférence « Le décodage biologique pratique » animée par Geneviève Clausner

LUNDI 12 DÉCEMBRE - 19H

AUDITIONS DES ÉLÈVES DE MUSIQUE (EAC)

SALLE GILARDI

Venez encourager les élèves des classes de musique de l'EAC dans un répertoire festif à l'approche des fêtes de Noël.

MARDI 13 DÉCEMBRE - 15H30

CINÉMA - CINÉ THÉMATIQUE

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

Demandez le programme au 04 89 87 73 00

MARDI 13 DÉCEMBRE - 19H

SPECTACLE DE THÉÂTRE (EAC)

SALLE GILARDI

Tous les ateliers travailleront l'interprétation en play-back d'une chanson. Les comédiens se mettront en scène, chercheront dans le contexte les éléments burlesques et les sous entendus du texte pour en faire ressortir l'aspect comique ou saugrenue. Soirée festive sous le thème du second degré et de l'autodérision.

MERCREDI 14 DÉCEMBRE - 19H30

SPECTACLE DE DANSE (EAC)

SALLE GILARDI

VENDREDI 16 DÉCEMBRE - 18H

CONCERT - LE CLUB !

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

Club#6 : chansons de la lune de Benoît Berrou et de Bruno Desbiolles, du groupe Benoît et la lune.

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18

DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

BIOT VILLAGE



DU 17 AU 24 DÉCEMBRE

FERME, ATELIERS, ANIMATIONS, PÈRE NOËL, PONEY

BIOT VILLAGE

MERCREDI 21 DÉCEMBRE - 15H30 ET 17H

SPECTACLE JEUNESSE - À PARTIR DE 2 ANS

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

« Toc Toc Toc ! » par la compagnie 1,2,3 Soleil.

Inscriptions auprès de l'espace Jeunesse ou au 04 89 87 73 00 à partir du 22 novembre dans la limite des places disponibles.

JEUDI 22 DÉCEMBRE - 19H

CONFÉRENCE LA SCIENCE POUR TOUS

SALLE PAUL GILARDI

« Le biomimétisme source d'inspiration... et d'innovation » par Frédéric Guittard, professeur à l'université de Nice Sophia Antipolis.

MERCREDI 7

AU VENDREDI 16 DÉCEMBRE

JOURNÉES PORTES OUVERTES DANSE EAC

EAC

Journées portes ouvertes pendant les cours de danse de Célia Bodiguel : venez assister au travail des élèves, partagez leur plaisir et leurs émotions. Entrée libre.



ATELIERS PÉDAGOGIQUES

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

EN PÉRIODE SCOLAIRE : CHAQUE MERCREDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 16H
DURANT LES VACANCES SCOLAIRES : LES MERCREDIS, JEUDIS ET VENDREDIS DE 10H À 12H ET DE 14H À 16H

Des visites et ateliers sont proposés aux enfants, familles et scolaires tout au long de l'année.

PERMANENCES

GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT, reçoit les Botois SANS rendez-vous de 8h30 à 12h :

- en Mairie annexe (Quartier St Philippe), **samedi 5 novembre avec Michel Mazuet 1^{er} adjoint au Maire, délégué à la Population, aux Quartiers et aux Transports et le samedi 3 décembre avec Nathalie Bret, adjointe au Maire, déléguée à la Communication et aux Ressources Humaines.**

- en Mairie principale (Biot village), **samedi 29 Octobre et 19 novembre avec Gisèle Giunipero, adjointe au Maire, déléguée à l'urbanisme, au Logement et à l'environnement, et le 17 décembre avec Gérard Vincent, conseiller municipal, délégué aux Solidarités et à la Vie associative.**

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Tous les mois **Sophie Deschaintres, conseillère départementale** reçoit sur rendez-vous les Botois, les associations et les entreprises du Canton. **Pour toutes demandes de rendez-vous, envoyer un mail à sdeschaintres@departement06.fr**

ÉLUS

Michel Mazuet, 1^{er} adjoint délégué à la Population, aux Quartiers et aux Transports et **Alain Chavenon, conseiller municipal, délégué aux situations de handicap** reçoivent en alternance les Botois sans rendez-vous en mairie annexe **tous les lundis de 11h30 à 13h.**

CONCILIATEUR DE JUSTICE reçoit exclusivement sur rendez-vous, **tous les mardis après-midi, à partir de 16h30** en Mairie annexe. Tél. 04 92 90 49 10.

OPÉRATION FAÇADES : soutien financier de la Ville de Biot aux propriétaires de biens, dans le centre historique, souhaitant réhabiliter leur façade, portes anciennes, fenêtres, persiennes et ferronneries. Contacter le service Urbanisme pour rencontrer un conseiller. Tél. 04 93 65 78 89

ADIL 06 : l'agence départementale pour l'information sur le logement des Alpes-Maritimes tient sa permanence **tous les 3^e lundis du mois de 13h30 à 16h** au CCAS. Tél. 04 92 91 59 70

PIADH : Le Programme Intercommunal d'Amélioration Durable de l'Habitat (PIADH), mis en place par la CASA, soutient les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de mises aux normes, d'économie d'énergie ou d'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement. Ils peuvent bénéficier d'aides financières, d'une assistance technique et administrative entièrement gratuite. Pour bénéficier des aides, les travaux devront être réalisés par des professionnels et démarrés après le dépôt du dossier. Pour tous renseignements, contactez la CASA les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 au 04 89 87 71 18.

Dates et événements sous réserve de modifications.

Informations actualisées sur www.biot.fr et Facebook Ville De Biot.



PAROISSE

Tél : 04 93 65 00 85

> www.ndsagesse.com

Permanence pour baptêmes, mariages
Tous les mercredis de 16h à 18h
Presbytère, Biot

MESSES

Tous les dimanches à 9h à Valbonne et à **11h** à Biot et Sophia.

Tous les mercredis à 12h15 à Biot suivie d'un repas partagé au presbytère le 1^{er} mercredi du mois

CALENDRIER

Prière des mères le lundi de 9h à 10h au presbytère, suivie de la récitation du chapelet (église ou presbytère)

Adoration du Saint Sacrement le mercredi de 7h à 12h dans l'église

Prière des femmes à Marie-Madeleine le mercredi de 20h à 21h (église)

OCTOBRE

Parcours Alpha le mercredi soir 19h30/22h au presbytère, début le 28 septembre. Rencontres ouvertes à tous ceux qui se posent des questions sur la Foi. Repas convivial, suivi d'exposés et partages en petits groupes.

NOVEMBRE

Mardi 1^{er} :

- **Fête de la Toussaint, messes aux heures habituelles**

Bénédiction des tombes : 15h au cimetière du village et à 16h à La Rine

DÉCEMBRE

Mardi 1^{er} :

Samedi 24 : Messe des familles à 19h à Sophia

- **Messe à 22h** à Valbonne

- **Messe traditionnelle de Minuit à Biot**

Dimanche 25 : messes aux heures et lieux habituels

Catéchèse, Aumônerie, Scoutisme

Les inscriptions ont eu lieu courant septembre et les rencontres ont commencé. Mais il est toujours possible d'intégrer les groupes, plusieurs plages horaires et plusieurs lieux sont proposés. Plus d'informations sur le site de la Paroisse.





AGENDA DES SENIORS

Renseignements, dossier d'inscription et paiement auprès du CCAS.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Tél. 04 92 91 59 70

TARIF TRANSPORT :

Minibus : 2€ ; Grand bus : 8,50€

LA SEMAINE BLEUE

MARDI 4 OCTOBRE

LOTO salle du foyer à 14h30 - nombreux lots à gagner

MERCREDI 5 OCTOBRE



BREAKFAST - salle foyer à 11h
JEUDI 6 OCTOBRE



ATELIERS COIFFURE & MAQUILLAGE, animés par Patricia et Manon

Salle foyer à 14h - une après midi détente pour vous mesdames.



LA SEMAINE DU GOÛT

JEUDI 13 OCTOBRE

LE MUSEE ESCOFFIER de l'Art Culinaire à Villeneuve Loubet

Départ 13h45 retour vers 17h30

Visite guidée : 5€ (à régler sur place)



MERCREDI 19 OCTOBRE

Le MARCHÉ DE ST MAXIMIM - Sa BASILIQUE & son CLOITRE, et LA GLACIÈRE DE PIVAUT à MAZAUGUES

Départ 7h45 retour vers 18h30

Le matin : temps libre pour le marché et accès libre à la basilique et cloître. Déjeuner dans un restaurant. Après-midi : visite guidée par un conférencier de la Glacière de Pivaut. Tarif de la journée : 28€ à régler à la réservation à OT Provence Verte



VENREDI 4 NOVEMBRE

Le Marché de VINTIMILLE

Départ 7h45 retour vers 18h30

Déjeuner libre - arrêt à Euro drink pour les derniers achats, sur la route du retour.



JEUDI 17 NOVEMBRE

Fabrique artisanale de savons - Terres Dorées - à Villefranche/Mer
Départ 13h15 retour vers 17h30

Visite guidée gratuite de la savonnerie - Explications et Démonstration. Vente de produits à la boutique.



JEUDI 24 NOVEMBRE

Visite guidée de ST PAUL DE VENCE
Départ 13h45 retour vers 17h30

Visite guidée sur l'histoire, le patrimoine et l'art dans le village, incluant la chapelle décorée par Folon. Tarif : 4 euros à régler sur place



VENREDI 25 NOVEMBRE

COMITÉ DES USAGERS à 9h30
Salle Bleue du CCAS

Venez donner votre avis et participer aux choix de sorties et activités proposées par le CCAS de BIOT. Les Seniors intéressés peuvent se renseigner auprès de l'accueil du CCAS ou au 04 92 91 59 70.

JEUDI 1^{er} DÉCEMBRE

LOTO salle du foyer à 14h30 - nombreux lots à gagner

JEUDI 8 DÉCEMBRE

Confiserie les Délices du Roy Albert à Vence
Départ 13h45 retour vers 17h30

Visite guidée des ateliers - démonstration fabrication de nougats – Vente des produits artisanaux à la boutique. Tarif : 3 euros à régler sur place

tion fabrication de nougats – Vente des produits artisanaux à la boutique. Tarif : 3 euros à régler sur place

MARDI 13 DÉCEMBRE

Village de Noël à CANNES

Départ 14h retour vers 17h30

Chalets, ateliers, animations.



LES ACTIVITÉS DU CLUB « DESTINATION RETRAITE »

Pour participer aux activités ou animation du club « Destination Retraite », vous devrez remplir un dossier d'inscription qui vous sera remis à l'accueil du CCAS. Vous pouvez bénéficier de tarifs négociés auprès de Nautipolis (activités d'aquagym proposées au programme). L'ensemble des ateliers payants (conversation anglaise, cours de gym, aquafitness, danse country, yoga...), gratuits (couture, informatique, écriture, loisirs créatifs) et animations se déroulent de septembre à fin juin.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

JEUDI 15 DECEMBRE à 14 heures - Salle Paul Gilardi

Réservez votre participation pour assister au spectacle de fin d'année ! Un cocktail clôturera cette après-midi festive. Inscriptions dans la limite des places disponibles, du lundi 3 octobre au jeudi 3 novembre (se munir de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

COLIS DE NOËL

Réservation du colis de Noël destiné aux doyens de la commune

Pour les fêtes de fin d'année, le Conseil d'Administration du CCAS propose d'offrir un colis gourmand aux doyens de la commune qui le souhaitent. Enregistrement des réservations auprès de l'accueil du CCAS : du lundi 3 octobre au jeudi 3 novembre. Au-delà de cette période, le service ne saurait garantir la réservation d'un colis. Les conditions de délivrance sont disponibles au CCAS. Journées de distribution : du jeudi 1er décembre au vendredi 9 décembre uniquement de 13h30 à 16h30.

L'équipe du CCAS vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

entrée
libre

REFLETS DE NOËL

1^{ER} > 31 DÉCEMBRE

ARTISTES
ARTISANS
MÉTIERS D'ART

2016

ARTISANALEMENT

BIOT

RENSEIGNEMENTS :
Office de Tourisme
Tel. 04 93 65 78 00 - tourisme@biot.fr

WWW.BIOT.FR

BIOT
la collective

© Seigneurie Communale de Bière, Ville de Bière 2016